

Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services

RÉGION SOCIO SANITAIRE (RSS) DE LAVAL

**INSTITUT NATIONAL
DE SANTÉ PUBLIQUE
DU QUÉBEC**

Québec 

Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services

RÉGION SOCIO SANITAIRE (RSS) DE LAVAL

Direction du développement des individus
et des communautés

Novembre 2011

AUTEUR

Éric Robitaille
Direction du développement des individus et des communautés

AVEC LA COLLABORATION DE

Pascale Bergeron
Direction du développement des individus et des communautés

SOUS LA COORDINATION DE

Johanne Laguë
Direction du développement des individus et des communautés

SOUTIEN TECHNIQUE

Dominic Comtois
Direction du développement des individus et des communautés

Marianne Dubé
Direction du développement des individus et des communautés

MISE EN PAGES

Marie-Cécile Gladel
Direction du développement des individus et des communautés

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

DÉPÔT LÉGAL – 4^e TRIMESTRE 2012
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA
ISBN : 978-2-550-65709-5 (VERSION IMPRIMÉE)
ISBN : 978-2-550-65710-1 (PDF)

©Gouvernement du Québec (2012)

CONSTATS GÉNÉRAUX RELIÉS AUX INDICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET DE L'ENVIRONNEMENT DES SERVICES POUR LA RÉGION SOCIOSANITAIRE DE LAVAL

Caractéristiques d'un environnement favorable¹ à la saine alimentation ou à un mode de vie physiquement actif

- Un peu plus de la moitié (53 %) de la population de Laval habite des aires de diffusion caractérisées par une densité d'intersections forte (26 %) et moyenne forte (27 %) comparativement à 45 % pour l'ensemble du Québec.
- Une majorité de résidents de la RSS de Laval (59 %) habite des aires de diffusion ayant un potentiel piétonnier fort (21 %) ou moyennement fort (38 %) comparativement à 48 % pour l'ensemble du Québec.
- La majorité de la population (72 %) de la RSS de Laval est localisée à moins de 1000 mètres d'un sentier comparativement à 39 % pour l'ensemble du Québec.
- La plupart des habitants (92 %) de la RSS de Laval résident à moins de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert comparativement à 70 % pour l'ensemble du Québec.
- La majorité (66 %) de la population réside à moins de 1000 mètres d'une infrastructure à caractère récréatif comparativement à 40 % pour l'ensemble du Québec.

Caractéristiques d'un environnement moins favorable à la saine alimentation ou à un mode de vie physiquement actif

- Plus de la moitié de la population de la RSS de Laval est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un restaurant-minute (65 %) comparativement à 55 % de la population de l'ensemble du Québec.
- Une majorité de la population de la RSS de Laval est localisée à plus de 1000 mètres d'un commerce alimentaire (65 %) comparativement à 59 % pour l'ensemble du Québec.
- Plus de la moitié de la population de la RSS de Laval est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un dépanneur (77 %) comparativement à 55 % pour le Québec.
- L'indice de l'environnement alimentaire montre un score de 0,81 c'est-à-dire que l'environnement alimentaire de la RSS est composé majoritairement de commerces de types dépanneurs et restaurants-minute.

¹ Un environnement favorable est considéré comme l'ensemble des éléments de nature physique qui exerce une influence positive sur l'alimentation, la pratique d'activité physique et sur l'image corporelle et de soi.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES FIGURES	VII
GLOSSAIRE	IX
1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION, ÉLÉMENTS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET ÉCHELLES SPATIALES D'ANALYSE	1
1.1 Caractéristiques générales de la population	1
1.2 Échelle spatiale d'analyse	2
1.3 Composantes de l'environnement bâti prises en compte dans l'élaboration des indicateurs géographiques de l'environnement bâti et de l'environnement des services	3
2 ÉLÉMENTS DU PORTRAIT	5
2.1 Densité de l'environnement bâti	5
2.2 Mixité de l'environnement bâti	8
2.3 Connexité et caractéristiques du réseau routier	10
2.4 Potentiel piétonnier des AD	12
2.5 Accessibilité aux sentiers	14
2.6 Logements construits avant 1946	16
2.7 Densité de la végétation	18
2.8 Accessibilité aux parcs et espaces verts	20
2.9 Accessibilité aux infrastructures récréatives	22
2.10 Accessibilité aux commerces d'alimentation	24
2.11 Accessibilité aux restaurants-minute	26
2.12 Accessibilité aux dépanneurs	28
2.13 Indice d'environnement du commerce de détail alimentaire	30
3 CONCLUSION	31
RÉFÉRENCES	33
ANNEXE	35

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Caractéristiques de la population de la RSS de Laval.....	2
Tableau 2	Unités d'évaluation foncière.....	3
Tableau 3	Variables de l'environnement bâti.....	37

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Répartition de la population en fonction de la densité résidentielle	6
Figure 2	Carte de densité résidentielle, région de Laval	7
Figure 3	Répartition de la population en fonction de la mixité de l'utilisation du sol.....	8
Figure 4	Carte de mixité, région de Laval	9
Figure 5	Répartition de la population en fonction du niveau de densité des intersections à trois voies et plus	10
Figure 6	Carte de connexité, région de Laval	11
Figure 7	Répartition de la population en fonction du potentiel piétonnier des AD.....	12
Figure 8	Carte de potentiel piétonnier, région de Laval.....	13
Figure 9	Proportion de la population ayant au moins un sentier dans un rayon de moins de 1000 mètres	14
Figure 10	Carte d'accessibilité aux sentiers, région de Laval.....	15
Figure 11	Répartition de la population en fonction de la proportion des logements construits avant 1946.....	16
Figure 12	Carte de proportion de logements construits avant 1946, région de Laval.....	17
Figure 13	Répartition de la population en fonction de la densité de la végétation des AD.....	18
Figure 14	Carte de densité de végétation, région de Laval	19
Figure 15	Proportion de la population ayant au moins un parc ou un espace vert à moins de 1000 mètres du centre de l'AD	20
Figure 16	Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, région de Laval.....	21
Figure 17	Proportion de la population ayant une infrastructure récréative dans un rayon de moins de 1000 mètres.....	22
Figure 18	Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, région de Laval	23
Figure 19	Proportion de la population ayant au moins un commerce d'alimentation dans un rayon de moins de 1000 mètres	24
Figure 20	Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, région de Laval	25
Figure 21	Proportion de la population ayant au moins un restaurant-minute dans un rayon de moins de 1000 mètres.....	26
Figure 22	Carte d'accessibilité aux restaurants-minute, région de Laval.....	27
Figure 23	Proportion de la population ayant au moins un dépanneur dans un rayon de moins de 1000 mètres	28
Figure 24	Carte d'accessibilité aux dépanneurs, région de Laval	29
Figure 25	Indice de l'environnement alimentaire, régions et Québec	30

GLOSSAIRE

Aire de diffusion (AD)

« Petite région composée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants. L'ensemble du Canada est divisé en aires de diffusion. » (Dictionnaire du recensement de 2006). Le Québec compte 13 408 AD. La population moyenne est de 560 personnes par AD. Les portraits de l'environnement bâti et de l'environnement des services portent sur 13 300 AD. Ces AD sont classifiées en AD dites urbaines et en AD dites rurales. Les AD urbaines sont les AD localisées dans les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Les AD rurales sont celles localisées à l'extérieur de ces entités territoriales (2 964). Les AD urbaines ont aussi été subdivisées en deux groupes en fonction de la densité de la population. Les AD urbaines où la densité de la population est supérieure à 400 habitants au km² sont les AD spécifiquement urbaines (9 488). Les AD où la densité est inférieure à 400 habitants au km² sont qualifiées d'AD où la densité de la population est inférieure à 400 habitants au km² (848)⁽¹⁾.

Agglomération de recensement (AR) et Région métropolitaine de recensement (RMR)

Les agglomérations de recensement et les régions métropolitaines de recensement sont des territoires formés « d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. L'agglomération de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants »⁽¹⁾.

Rôle d'évaluation foncière du Québec

« Le rôle d'évaluation foncière est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Sa principale utilité consiste à indiquer leur valeur réelle, aux fins de la taxation municipale et scolaire »⁽²⁾.

Unité d'évaluation foncière

« Constitue une unité d'évaluation le plus grand ensemble possible d'immeubles qui remplit les conditions suivantes :

1. le terrain ou le groupe de terrains appartient à un même propriétaire ou à un même groupe de propriétaires par indivis;
2. les terrains sont contigus ou le seraient s'ils n'étaient pas séparés par un cours d'eau, une voie de communication ou un réseau d'utilité publique;
3. si les immeubles sont utilisés, ils le sont à une même fin prédominante;
4. et les immeubles ne peuvent normalement et à court terme être cédés que globalement et non par parties, compte tenu de l'utilisation la plus probable qui peut en être faite »⁽²⁾.

Code d'utilisation des biens-fonds (CUBF)

« Une classification de l'utilisation des biens-fonds a été mise au point pour compléter l'identification numérique de chaque unité d'évaluation ou de chaque unité de l'inventaire socioéconomique (local) ». « Ce système de classification structuré est un sous-système intégré servant à chacune des étapes du processus de l'évaluation et devant idéalement fournir à la municipalité et aux divers utilisateurs des informations « catégorisées », *i.e.* des inventaires significatifs quant à la gestion du territoire municipal ». « Le système de codification du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir a été développé en s'inspirant des travaux d'autres organismes tels que ceux de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), lequel produit le répertoire sur la classification du type d'industries (CTI), et ceux de Statistique Canada, lequel gère la mise à jour du système de classification des industries de l'Amérique du nord (SCIAN) pour le territoire canadien. Ce dernier répertoire est universel et est utilisé par les instances canadiennes, américaines et mexicaines ». Le code de l'utilisation des biens-fonds est du type hiérarchique :

Par exemple, 1551 couvent :

- La catégorie fondamentale est désignée par le premier chiffre : 1 (résidentiel);
- Le grand groupe est désigné par les deux premiers chiffres : 15 (habitation en commun);
- Le groupe est désigné par les trois premiers chiffres : 155 (maison d'institutions religieuses);
- La classe est désignée par les quatre chiffres : 1551 (couvent)⁽²⁾.

1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION, ÉLÉMENTS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET ÉCHELLES SPATIALES D'ANALYSE

1.1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION

La région sociosanitaire (RSS) de Laval couvre une superficie de 247 km² et selon les dernières données du recensement (2006) comprend une population de 368 709 personnes (tableau 1). L'ensemble de la RSS est incluse dans la région métropolitaine de recensement de Montréal².

Selon les dernières données auto-rapportées couvrant la période 2009-2010, la proportion de personnes souffrant d'embonpoint ou d'obésité est un peu plus élevée dans la RSS de Laval (51,3 %) que dans l'ensemble du Québec (50,5 %).

² Région métropolitaine de recensement : territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants⁽¹⁾.

Tableau 1 Caractéristiques de la population de la RSS de Laval

	Laval	Québec
Population en 2006	368 709	7 546 131
Population en 2001	343 005	7 237 479
Variation de la population entre 2001 et 2006 (%)	7,5	4,3
Total des logements	148 146	3 452 300
Densité de la population au kilomètre carré	1 492,2	5,6
Superficie des terres (en kilomètres carrés)	247,09	1 356 366,78
Adultes (18 ans et plus)		
Embonpoint ou obèse ^a 2007-2008 (%)	48,6	48,3
Embonpoint ^a 2007-2008 (%)	34,4	32,6
Obèse ^a 2007-2008 (%)	14,2	15,7
Embonpoint ou obèse ^a 2009-2010 (%)	51,3	50,5
Embonpoint ^a 2009-2010 (%)	35,3	34,1
Obèse ^a 2009-2010 (%)	16,1	16,4
Jeunes (12-17 ans)		
Embonpoint ou obèse ^b 2007-2008 (%)	27,7	15,8
Embonpoint ou obèse ^b 2009-2010 (%)	21,1	17,6

^a L'indice de masse corporelle (IMC) est une façon de classer le poids corporel selon le risque pour la santé. D'après les lignes directrices de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de Santé Canada. L'IMC est calculé en divisant le poids du répondant (en kilogrammes) par le carré de la taille (en mètres). La définition a été modifiée en 2004 pour rendre la classification du poids corporel conforme aux nouvelles normes de l'OMS et de Santé Canada. L'indice s'applique aux personnes de 18 ans et plus, à l'exception des femmes enceintes et des personnes de moins de 3 pieds (0,914 mètres) ou de plus de 6 pieds 11 pouces (2,108 mètres). La classification du poids corporel basée sur les nouvelles normes de l'OMS et de Santé Canada est la suivante : indice inférieur à 18,50 → poids insuffisant; entre 18,50 et 24,99 → poids normal; entre 25,00 et 29,99 → embonpoint; entre 30,00 et 34,99 → obésité, classe I; entre 35,00 et 39,99 → obésité, classe II; 40,00 et plus → obésité, classe III.

^b L'indice de masse corporelle (IMC) chez les jeunes est différent de celui des adultes car ils sont encore en croissance. Cet indicateur classe les enfants de 12 à 17 ans (sauf les répondantes âgées de 15 à 17 ans qui étaient enceintes ou qui n'ont pas répondu à la question sur la grossesse) comme étant « obèse » ou « souffrant d'embonpoint » d'après les seuils de l'IMC selon l'âge et le sexe définis par Cole et collaborateurs. Les seuils établis par Cole sont fondés sur l'agrégation de données internationales (Brésil, Grande Bretagne, Hong Kong, Pays Bas, Singapour et États Unis) sur l'IMC et reliés aux seuils de 25 (embonpoint) et 30 (obésité) reconnus internationalement pour les adultes.

Source : Statistique Canada.

1.2 ÉCHELLE SPATIALE D'ANALYSE

L'analyse spatiale des caractéristiques de l'environnement bâti pour la région sociosanitaire de Laval est réalisée à partir des aires de diffusion (AD³). Les AD représentent l'unité spatiale la plus petite à laquelle nous pouvons obtenir des données du recensement. La région sociosanitaire compte 586 AD, d'une superficie moyenne de 0,42 km² et d'une

³ Petite région composée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada⁽¹⁾.

population moyenne de 629 personnes. Dans le cadre des portraits régionaux de l'environnement bâti, nous avons divisé le territoire des régions sociosanitaires en deux parties : rurales et urbaines. Les régions urbaines sont composées des AD comprises dans les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement. Pour la région de Laval, l'ensemble de la RSS est inclus dans la région métropolitaine de recensement de Montréal. La RSS compte ainsi 586 AD urbaines. L'ensemble des indicateurs de l'environnement bâti sont développés pour ces 586 AD urbaines.

1.3 COMPOSANTES DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI PRISES EN COMPTE DANS L'ÉLABORATION DES INDICATEURS GÉOGRAPHIQUES DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET DE L'ENVIRONNEMENT DES SERVICES⁴

Les indicateurs compris dans ce portrait ont été calculés à partir de certaines composantes caractérisant l'environnement bâti. Pour les indicateurs de la densité de l'utilisation du sol et de la mixité de l'environnement bâti, les unités du rôle de l'évaluation foncière du Québec ont été utilisées. La RSS de Laval compte 111 717 unités d'évaluation foncière dédiées aux affectations résidentielles, industrielles, de transports, commerciales, des services et culturelles (tableau 2). La plupart des unités de la RSS sont dédiées à des affectations résidentielles, tout comme les unités pour l'ensemble du Québec. Les unités d'évaluation foncière et surtout leurs affectations seront aussi utilisées afin de calculer l'accessibilité géographique à certaines infrastructures récréatives.

Tableau 2 Unités d'évaluation foncière

Affectations	Laval		Québec	
	Nombre d'unités	%	Nombre d'unités	%
Résidentielle	107 573	96,3	1 639 812	93,7
Industries manufacturières	698	0,6	9 193	0,6
Transports, communications et services publics	237	0,2	33 090	1,9
Commerciale	1 314	1,2	30 219	1,7
Services	1 515	1,4	29 129	1,7
Culturelle, récréative et de loisirs	380	0,3	8 497	0,5
Total	111 717		1 749 940	

D'autres éléments de l'environnement bâti ont été utilisés tels que le nombre d'intersections à trois voies ou plus, les sentiers et les lieux de marche. Le nombre d'intersections nous permettra d'évaluer la connexité du réseau routier. La RSS de Laval compte

⁴ Le lecteur désirant de plus amples informations sur les méthodes employées et les sources de données des indicateurs peut consulter la fiche de chaque indicateur présenté dans la publication intitulée « Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services : un outil d'analyse pour améliorer les habitudes de vie » et produite par l'INSPQ⁽²⁾.

6 302 intersections à trois voies ou plus. Les sentiers et les lieux de marche sont utilisés afin de caractériser le réseau de la région. La RSS de Laval compte 638 points de marche. Afin de caractériser le design de l'environnement urbain, le niveau de végétation et les années de construction des logements ont été utilisées. Pour le calcul de l'accessibilité aux services, les infrastructures de loisirs, les parcs et espaces verts et les commerces alimentaires ont été répertoriés.

2 ÉLÉMENTS DU PORTRAIT

Le portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services de la RSS de Laval est constitué des indicateurs suivants : densité et mixité de l'utilisation du sol, connexité et caractéristiques du réseau routier, potentiel piétonnier, réseaux de transport, design de l'environnement urbain, et des indicateurs reliés à l'accessibilité géographique à des services d'infrastructures de loisirs et de commerces alimentaires. Ces indicateurs tentent de refléter des éléments pouvant être associés à des habitudes de vie ou au poids corporel de la population. Afin de faciliter la compréhension des caractéristiques de l'environnement bâti, les valeurs de chaque mesure seront illustrées à partir de cartes et de tableaux et elles seront comparées à des valeurs calculées à l'échelle des AD, des régions métropolitaines ou des agglomérations de recensement, de la RSS de Laval et du Québec. La publication du portrait à l'échelle nationale présente les méthodes employées afin de calculer ces différents indicateurs⁽²⁾.

2.1 DENSITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI⁵

Méthode et faits saillants

La densité de l'utilisation du sol est calculée à partir du nombre d'unités d'évaluation foncière résidentielle comprises dans chaque AD, et ce, à l'hectare. Pour la RSS de Laval, la densité moyenne est de 21,5 unités à l'hectare. Une densité comparable à l'ensemble des autres régions urbaines du Québec qui se situe à 21 unités à l'hectare.

La majeure partie (55 %) de la population de la RSS de Laval habite des AD caractérisées par une densité résidentielle modérée c'est-à-dire une densité supérieure à 16,8 unités à l'hectare. Seulement 7 % de la population demeure à l'intérieur de voisinage où la densité est très faible c'est-à-dire 11,7 unités résidentielles à l'hectare ou moins (figure 1).

La répartition spatiale de ces zones montre que les AD à densité modérée couvrent une portion importante du territoire de la RSS. Les zones à densité faible et très faible caractérisent les AD localisées surtout dans la portion nord-est du territoire (figure 2).

⁵ La densité représente le nombre d'unités d'évaluation résidentielle foncière à l'hectare. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de densité à l'échelle du Québec.

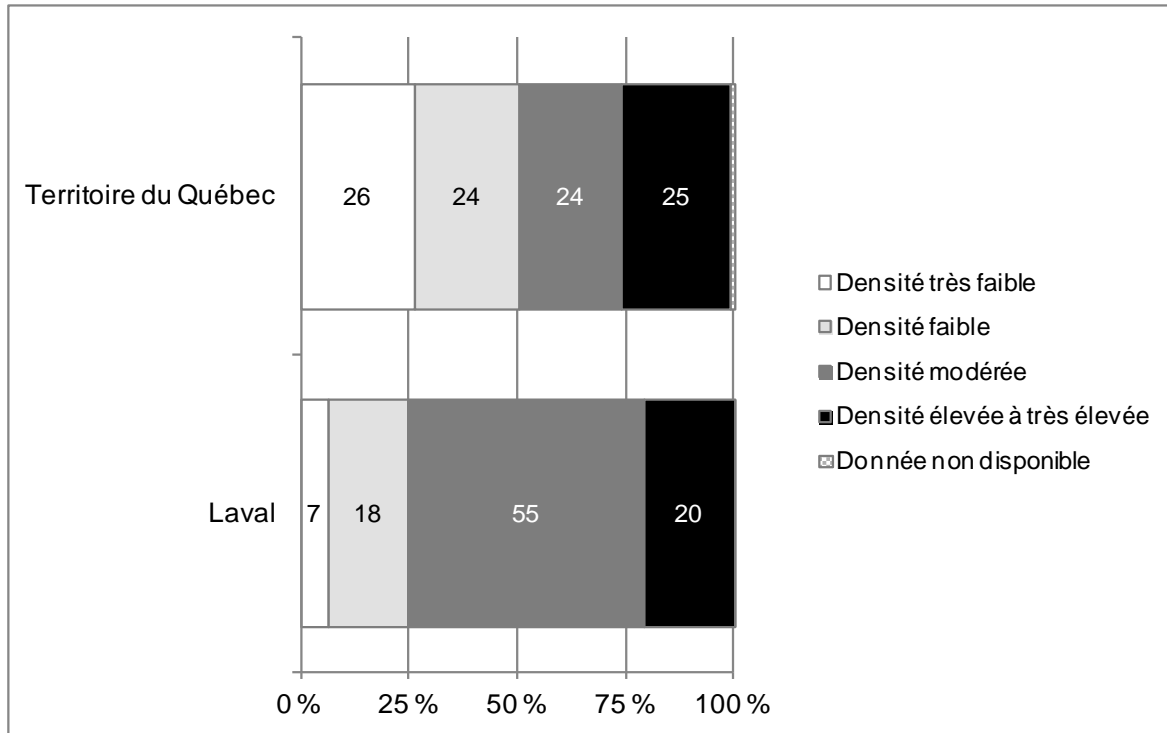
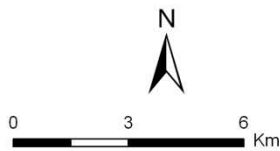
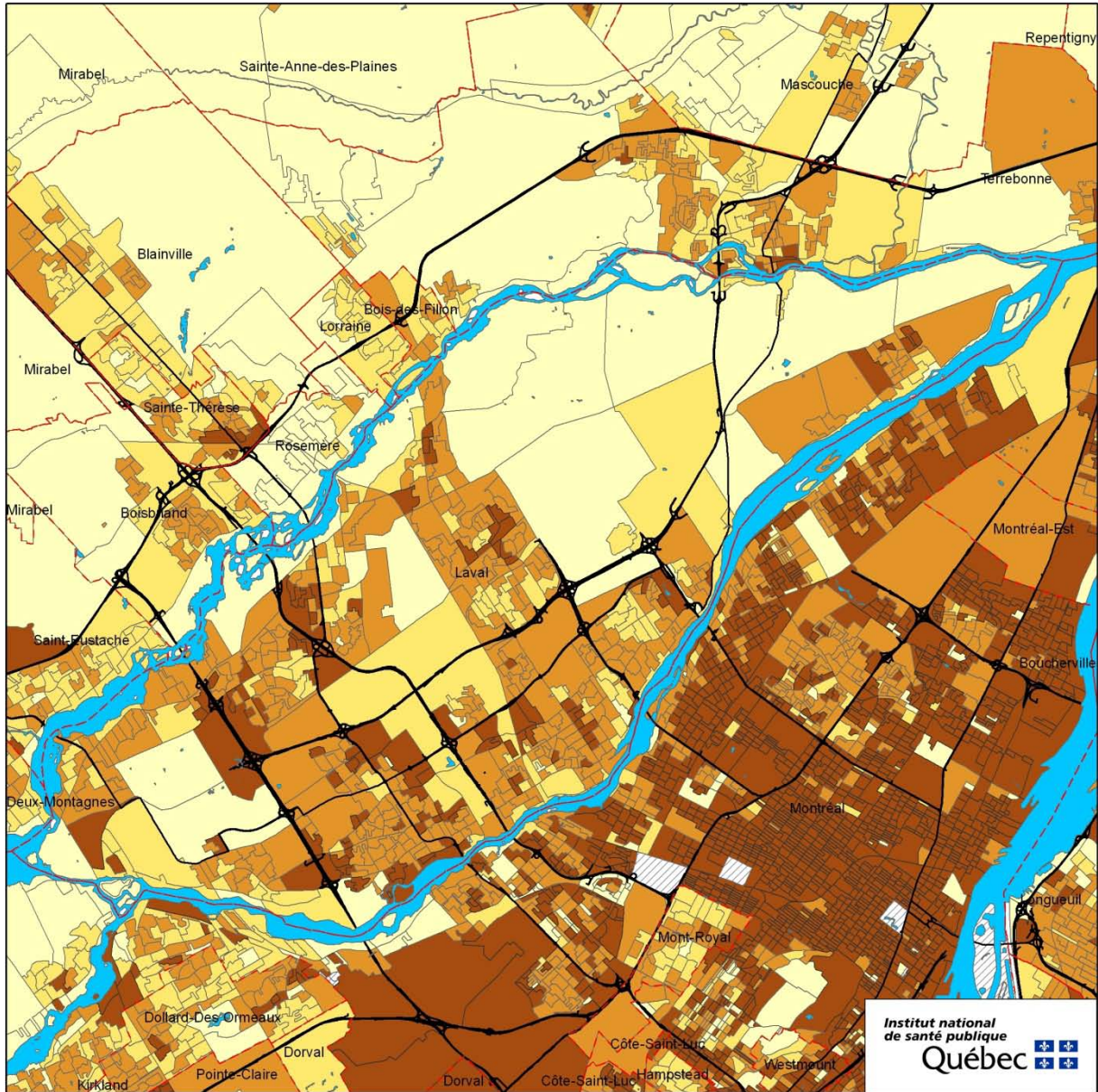


Figure 1 Répartition de la population en fonction de la densité résidentielle⁶

⁶ Très faible densité = moins de 11,7 unités à l'hectare; faible densité = de 11,7 à 16,8; densité modérée = 16,8 à 24,6; densité élevée à très élevée = 24,6 et plus.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- Densité très faible
 - Densité faible
 - Densité modérée
 - Densité élevée à très élevée
 - Donnée non disponible
 - A.D. rurales
 - Réseau hydrographique
 - Limites des municipalités
 - Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Rôle d'évaluation foncière du Québec
(MAMROT, 2007)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 2 Carte de densité résidentielle, région de Laval

2.2 MIXITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI⁷

Méthode et faits saillants

L'indicateur de la mixité est calculé à partir du nombre d'unités d'évaluation foncière reliées à de grandes affectations du territoire comprises dans chaque AD. L'indice varie de 0 à 1, plus la valeur est élevée et plus l'AD contient une mixité d'affectations des sols. La valeur moyenne de l'indice est de 0,25 pour le Québec et de 0,23 pour la RSS de Laval.

Près de la moitié de la population de la RSS de Laval habite des AD où la diversification des affectations des sols est importante (28 %) ou moyennement importante (23 %) comparativement à l'ensemble de la province où près de 52 % de la population habitent des AD où la diversification des affectations est élevée et moyennement élevée (figure 3).

Dans l'ensemble du territoire de Laval, une bonne proportion d'AD est marquée par une diversification moyenne ou importante (figure 4). Dans l'ensemble, les AD de mixité élevée sont localisées dans le centre de la RSS et dans quelques zones périphériques. Les secteurs plus denses (sud) sont de spécialisation importante ou moyenne; elles comptent pour la plupart une forte proportion d'affectations résidentielles. Les AD mixtes comprennent des affectations résidentielles, commerciales, de services et industrielles.

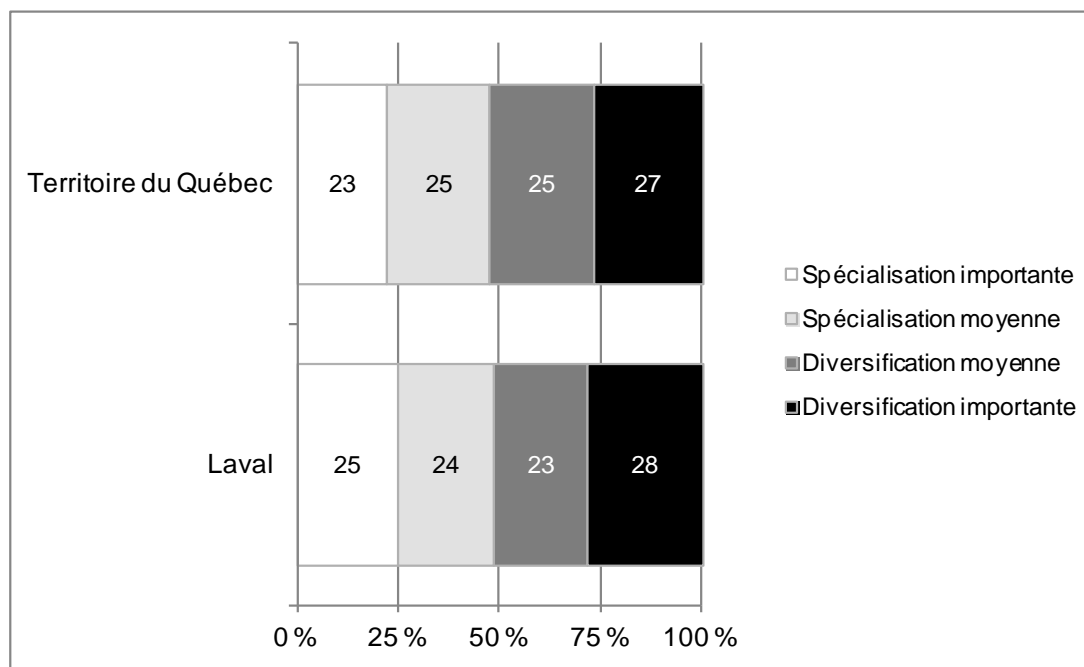
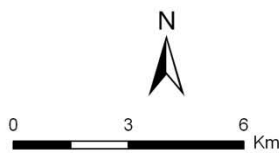
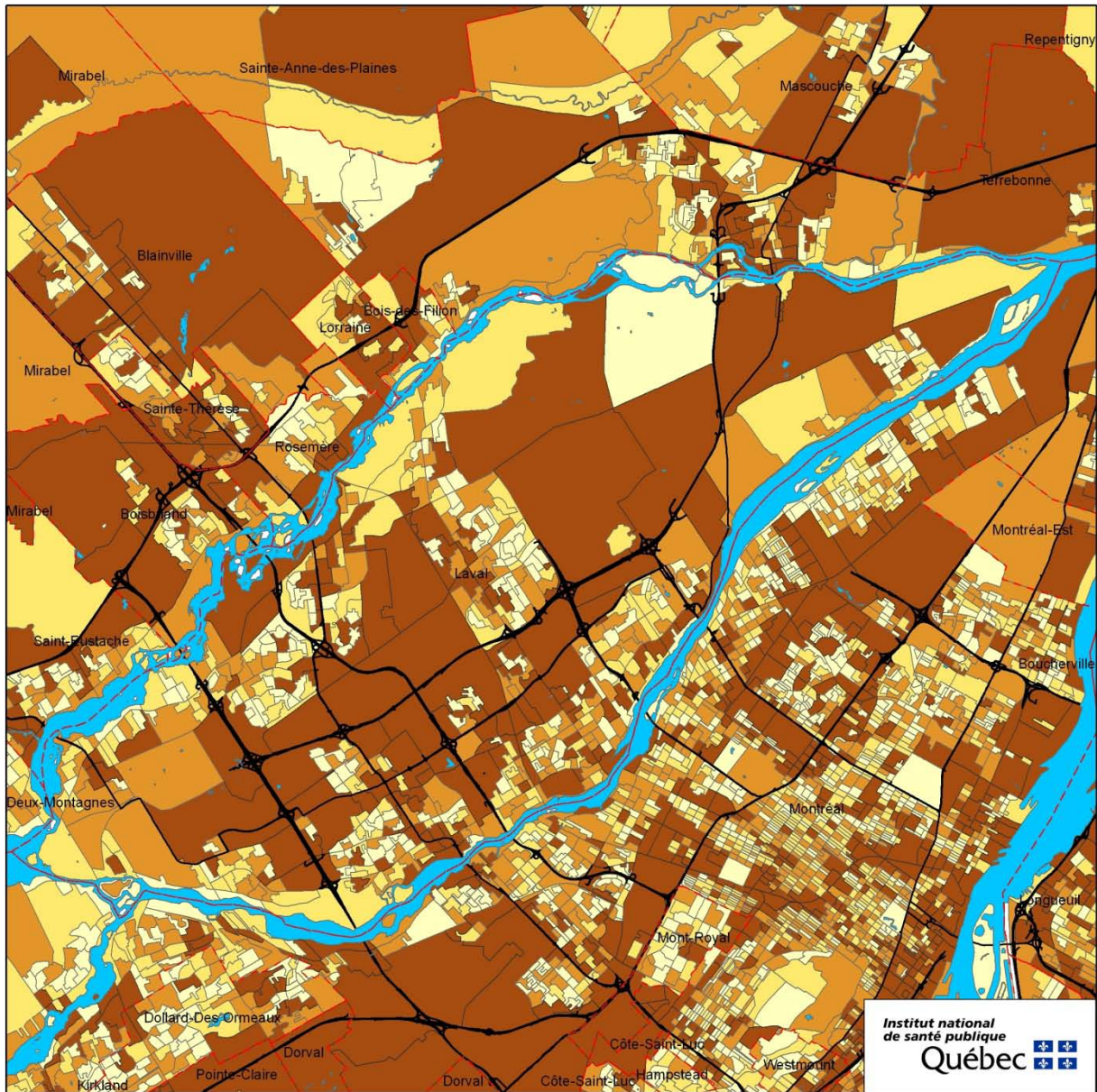


Figure 3 Répartition de la population en fonction de la mixité de l'utilisation du sol⁸

⁷ La mixité représente le degré de diversité des différentes unités d'évaluation foncière qui sont présentes dans chaque AD. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de mixité à l'échelle du Québec.

⁸ Spécialisation importante = 0,00 à 0,04; spécialisation moyenne = de 0,04 à 0,22; diversification moyenne = 0,22 à 0,41; diversification importante = plus de 0,41.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- Mixité faible
 - Mixité moyenne - faible
 - Mixité moyenne - élevée
 - Mixité élevée
 - Donnée non disponible
 - A.D. rurales
 - Réseau hydrographique
 - Limites des municipalités
 - Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Rôle d'évaluation foncière du Québec
(MAMROT, 2007)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 4 Carte de mixité, région de Laval

2.3 CONNEXITÉ ET CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU ROUTIER⁹

Méthode et faits saillants

Le degré de connexité du réseau routier est mesuré à partir du nombre d'intersections à trois segments ou plus au km². Pour la RSS de Laval, la densité moyenne est de 67 intersections au km². Une densité supérieure à la moyenne québécoise qui elle se situe à 56,5 intersections au km².

Un peu plus de la moitié (53 %) de la population de Laval habite des AD caractérisées par une densité d'intersections forte (26 %) et moyenne forte (27 %). Cette proportion est supérieure à celle qu'on retrouve pour l'ensemble du territoire québécois (45 %) (figure 5).

Le niveau de connexité du réseau routier est important dans plusieurs AD situées au sud et au centre de la région. La densité d'intersections est plus faible dans les régions périphériques (figure 6).

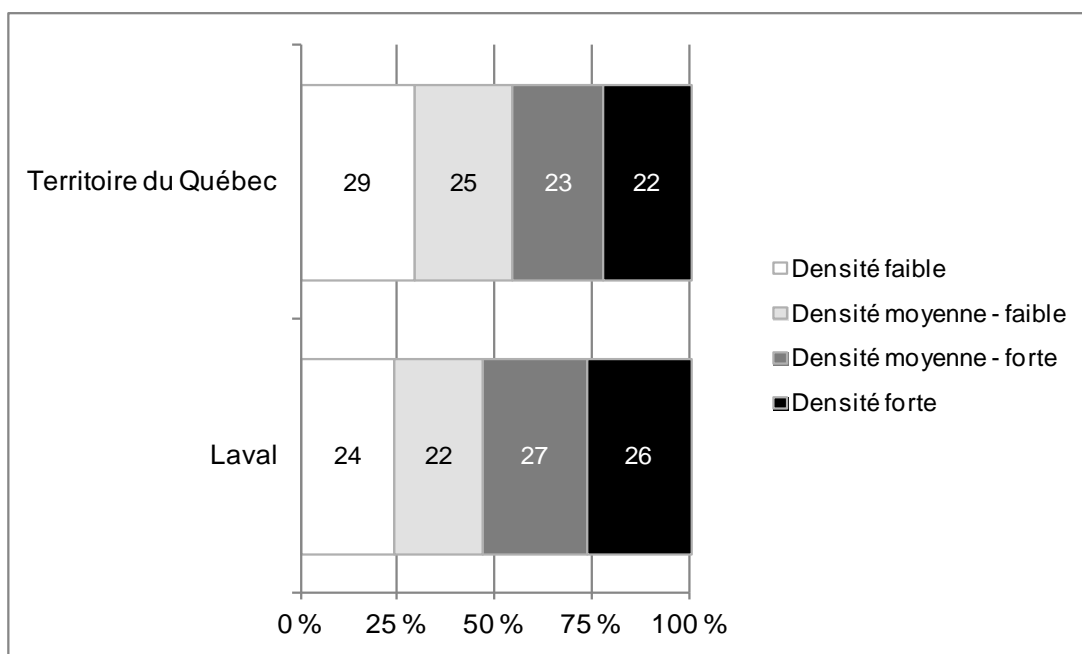
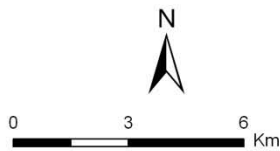
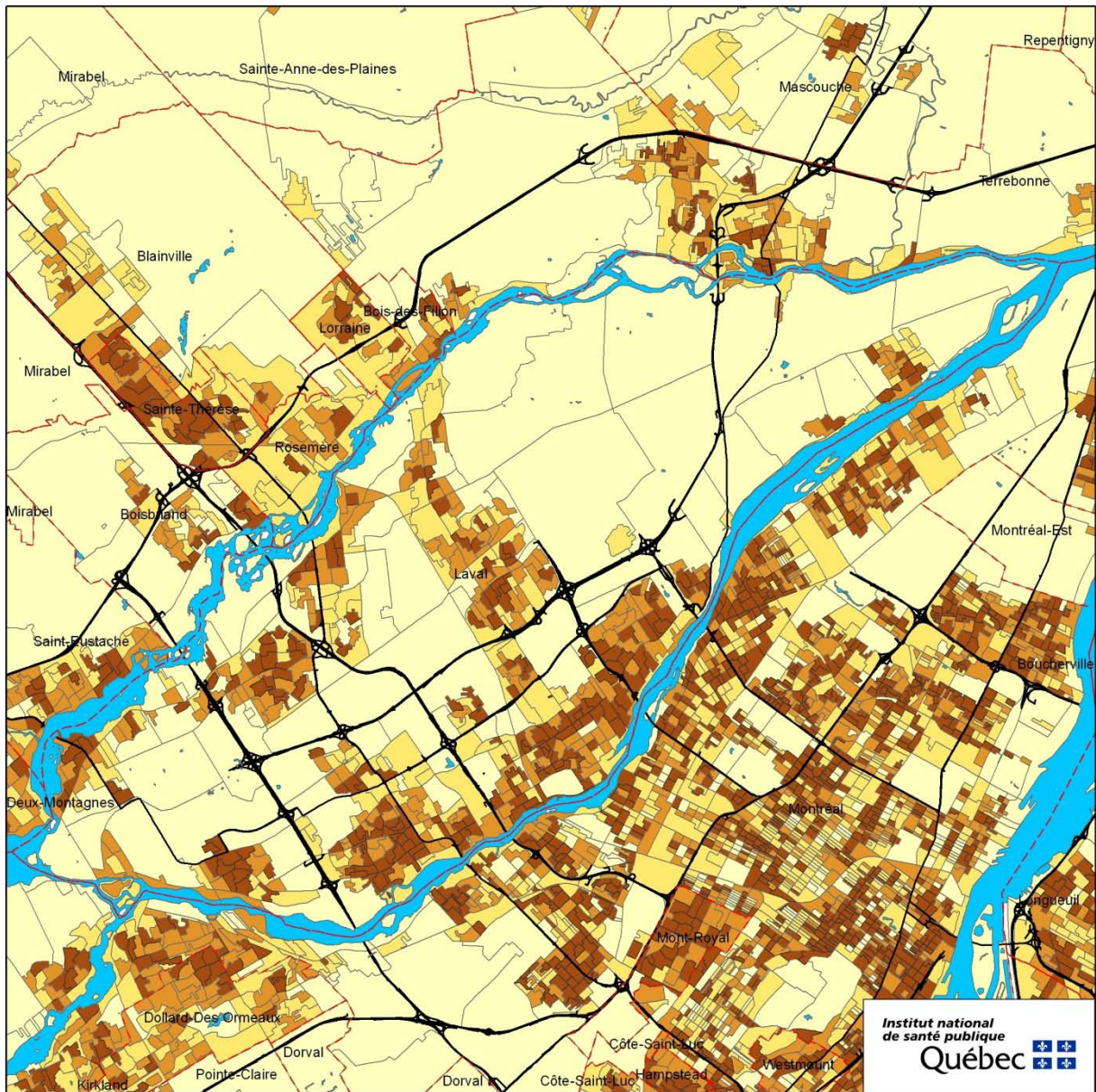


Figure 5 Répartition de la population en fonction du niveau de densité des intersections à trois voies et plus¹⁰

⁹ Les classes de l'indicateur de la connexité du réseau routier ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

¹⁰ Densité faible = 23,9 et moins intersections au km²; densité moyenne/faible = de 24,0 à 51,8; densité moyenne forte = 51,8 à 79,0; densité forte = 79,1 et plus.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- Connexité faible
 - Connexité moyenne - faible
 - Connexité moyenne - élevée
 - Connexité élevée
 - Donnée non disponible
 - A.D. rurales
 - Réseau hydrographique
 - Limites des municipalités
 - Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Réseau routier national
(Ressources naturelles Canada, 2007)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 6 Carte de connexité, région de Laval

2.4 POTENTIEL PIÉTONNIER DES AD¹¹

Méthode et faits saillants

Une mesure de potentiel piétonnier a été créée à partir du regroupement des indicateurs de la densité, de la connexité et de la mixité de l'environnement bâti.

L'indice pour l'ensemble du Québec prend une valeur moyenne de 0,00 due à la standardisation des différentes variables, une valeur minimale de - 4,33 et une valeur maximale de 42,28 et un écart-type de 2,45. En théorie, plus la valeur de l'indice est élevée et plus le potentiel piétonnier de l'AD est élevé. Cet indice est de 0,21 pour la RSS de Laval. Rappelons que la moyenne pour le Québec est de 0 et une valeur élevée représente un environnement potentiellement favorable à la marche. La figure 7, nous permet de constater qu'une majorité de résidents de la RSS de Laval (59 %) habite des AD ayant un potentiel piétonnier fort (21 %) ou moyennement fort (38 %) comparativement à 48 % pour l'ensemble du Québec.

Le potentiel piétonnier est plus élevé dans les AD situées au sud de la RSS de Laval ainsi que les AD centrales (figure 8). En périphérie, le potentiel piétonnier des AD est généralement faible ou moyennement faible.

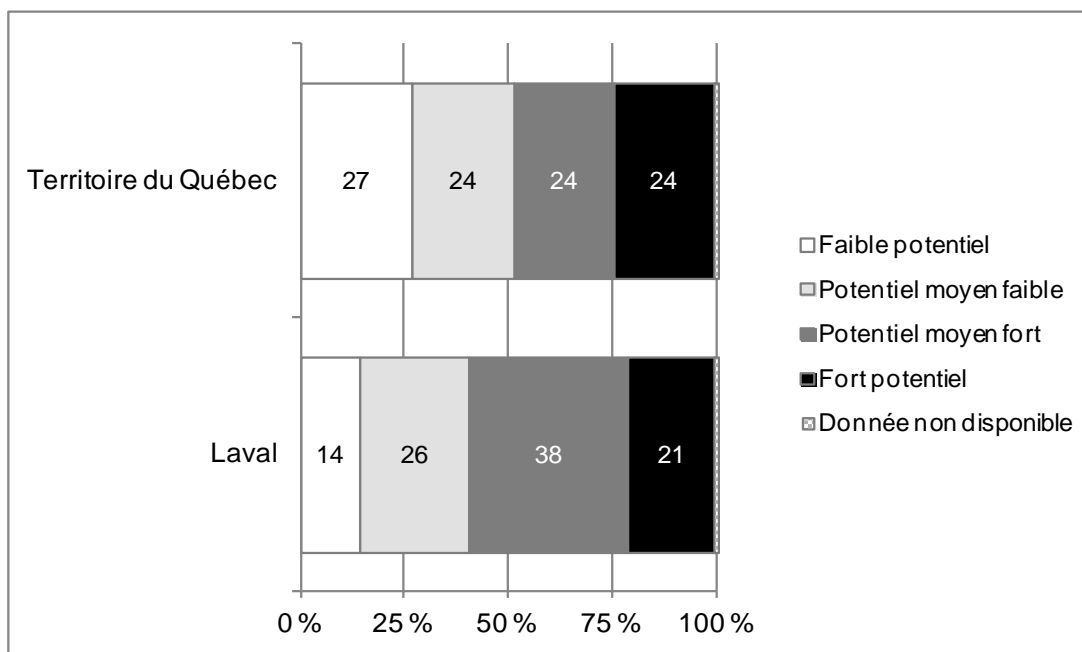
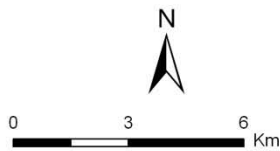
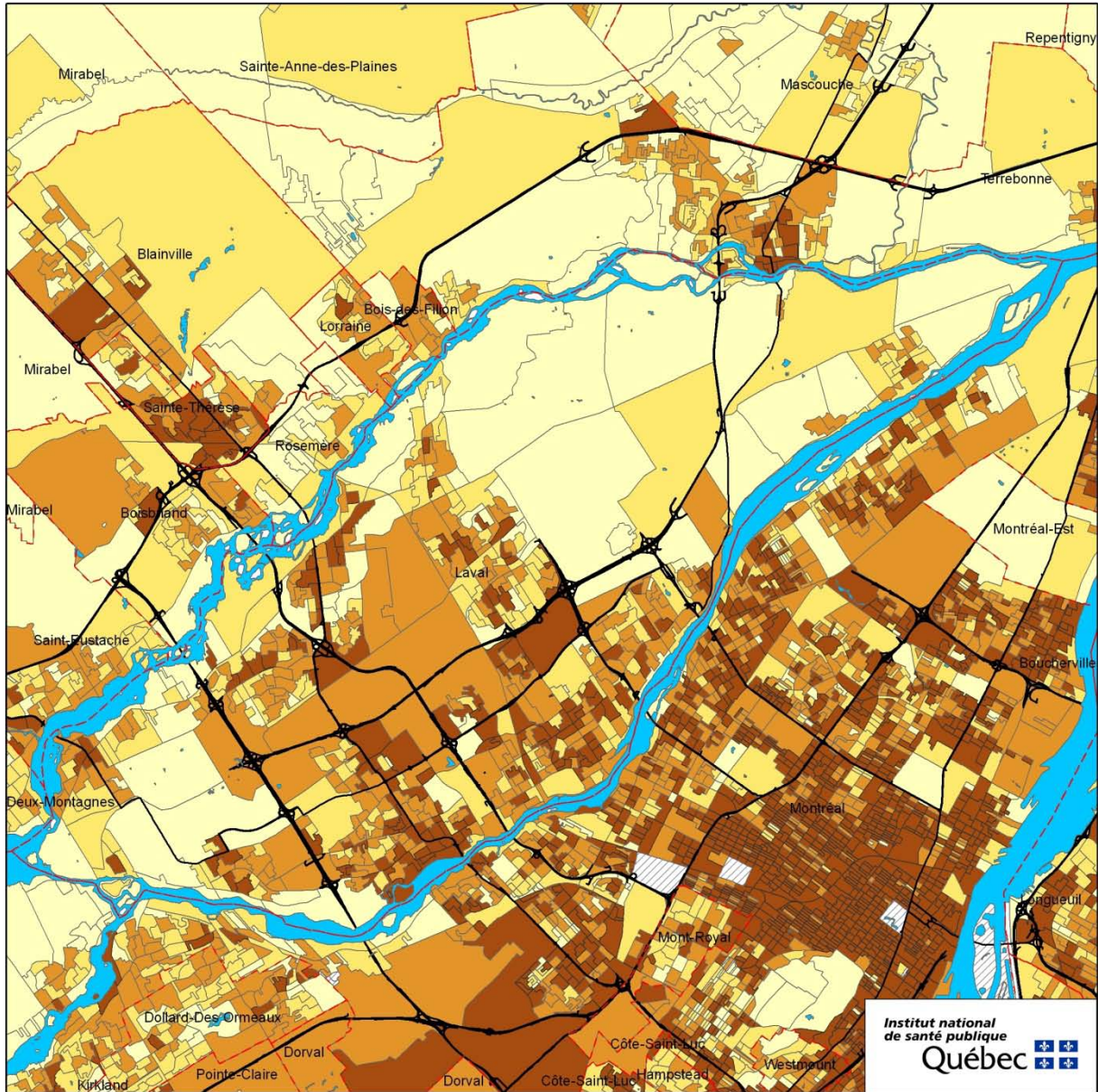


Figure 7 Répartition de la population en fonction du potentiel piétonnier des AD¹²

¹¹ Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

¹² Faible potentiel = - 4,33 à - 1,36; moyen faible = de 1,36 à - 0,22; moyen fort = - 0,22 à 1,02; fort = 1,02 et plus.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- Potentiel faible
 - Potentiel moyen - faible
 - Potentiel moyen - élevé
 - Potentiel élevé
 - Donnée non disponible
 - A.D. rurales
 - Réseau hydrographique
 - Limites des municipalités
 - Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Rôle d'évaluation foncière du Québec
(MAMROT, 2007)
Réseau routier national
(Ressources naturelles Canada, 2007)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 8 Carte de potentiel piétonnier, région de Laval

2.5 ACCESSIBILITÉ AUX SENTIERS

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux sentiers a été calculée à partir des données sur la couche des composantes d'utilisation géographique régionale produite par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). L'information a été complétée par des données sur les réseaux de sentiers colligées par une compagnie privée, DMTI spatial. La distance moyenne à au moins un sentier est de 0,8 km. On remarque que 72 % de la population de la RSS de Laval est localisée à moins de 1000 mètres d'un sentier. Cette proportion est plus élevée que celle du Québec (39 %).

La figure 10 montre qu'il y a peu de zones où la population est localisée à plus de 1000 mètres d'un sentier. Il est à noter que les pistes cyclables municipales ne sont pas prises en compte dans les analyses.

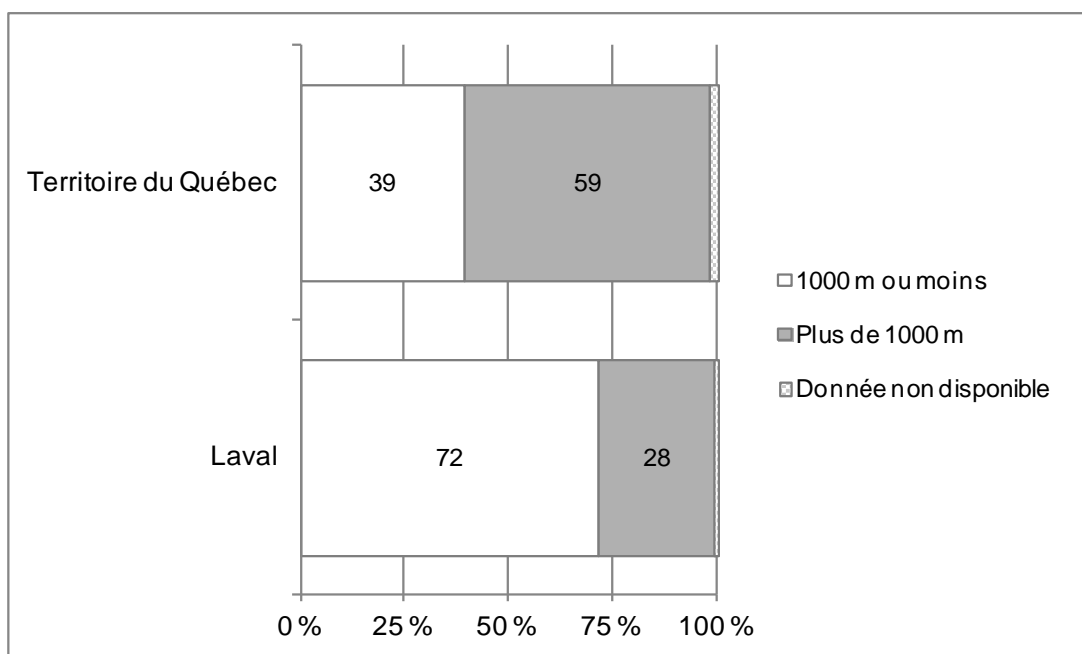
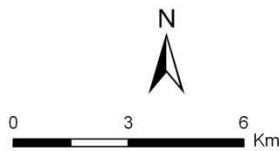
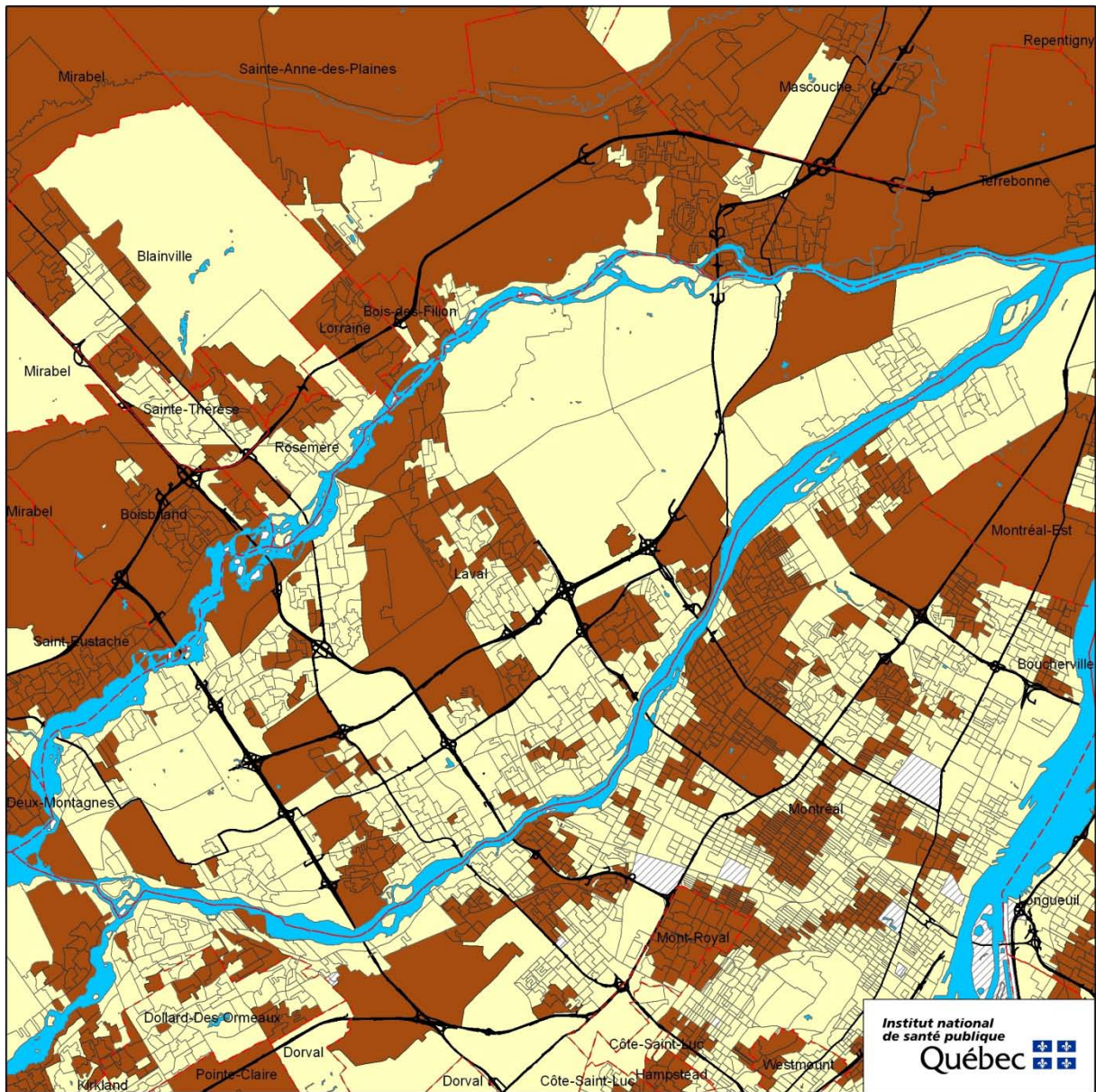


Figure 9 Proportion de la population ayant au moins un sentier dans un rayon de moins de 1000 mètres¹³

¹³ Sentiers récréatifs (cyclable, de motoneige, de motoquad, de randonnée pédestre, de randonnée à raquettes, de ski de fond, de tir à l'arc, de randonnée en traîneau à chiens, équestre).



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
 - Plus de 1000 m
 - Donnée non disponible
 - Réseau hydrographique
 - Limites des municipalités
 - Sentiers
 - Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)
Couche des composantes d'utilisation
géographique régionale (MRNF, 2010)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 10 Carte d'accessibilité aux sentiers, région de Laval

2.6 LOGEMENTS CONSTRUITS AVANT 1946¹⁴

Méthode et faits saillants

La proportion des logements construits avant 1946 est un indicateur calculé à partir des données provenant du recensement. Les répondants au recensement devaient indiquer la période d'achèvement de la construction du logement qu'ils habitaient ou donner la meilleure estimation possible. Par la suite, nous avons calculé la proportion de la population habitant des AD où les proportions de logements construits avant 1946 sont nulles, faibles (0,5 % à 7,0 %), moyennes (7,1 % à 22,1 %) et élevées (22,2 % et plus). Les quartiers dont le bâti est majoritairement construit avant 1946 sont caractérisés par une mixité, une densité et une connexité élevées, mais aussi par un design de l'environnement pouvant favoriser la pratique de la marche. Une forte proportion de résidents de Laval habite des AD où la proportion des logements construits avant 1946 est nulle ou faible (86 %), il s'agit d'une proportion plus élevée que pour l'ensemble du Québec (64 %) (figure 11).

La figure 12 montre la répartition spatiale des AD de la RSS de Laval en fonction de la proportion de la population habitant des AD où la proportion de logements construits avant 1946 est élevée ou nulle.

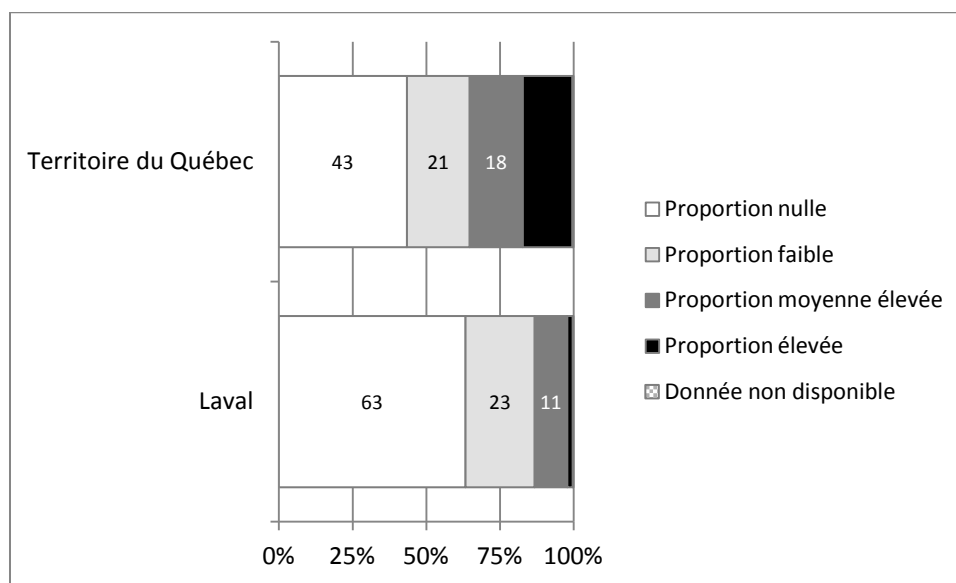
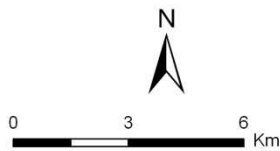
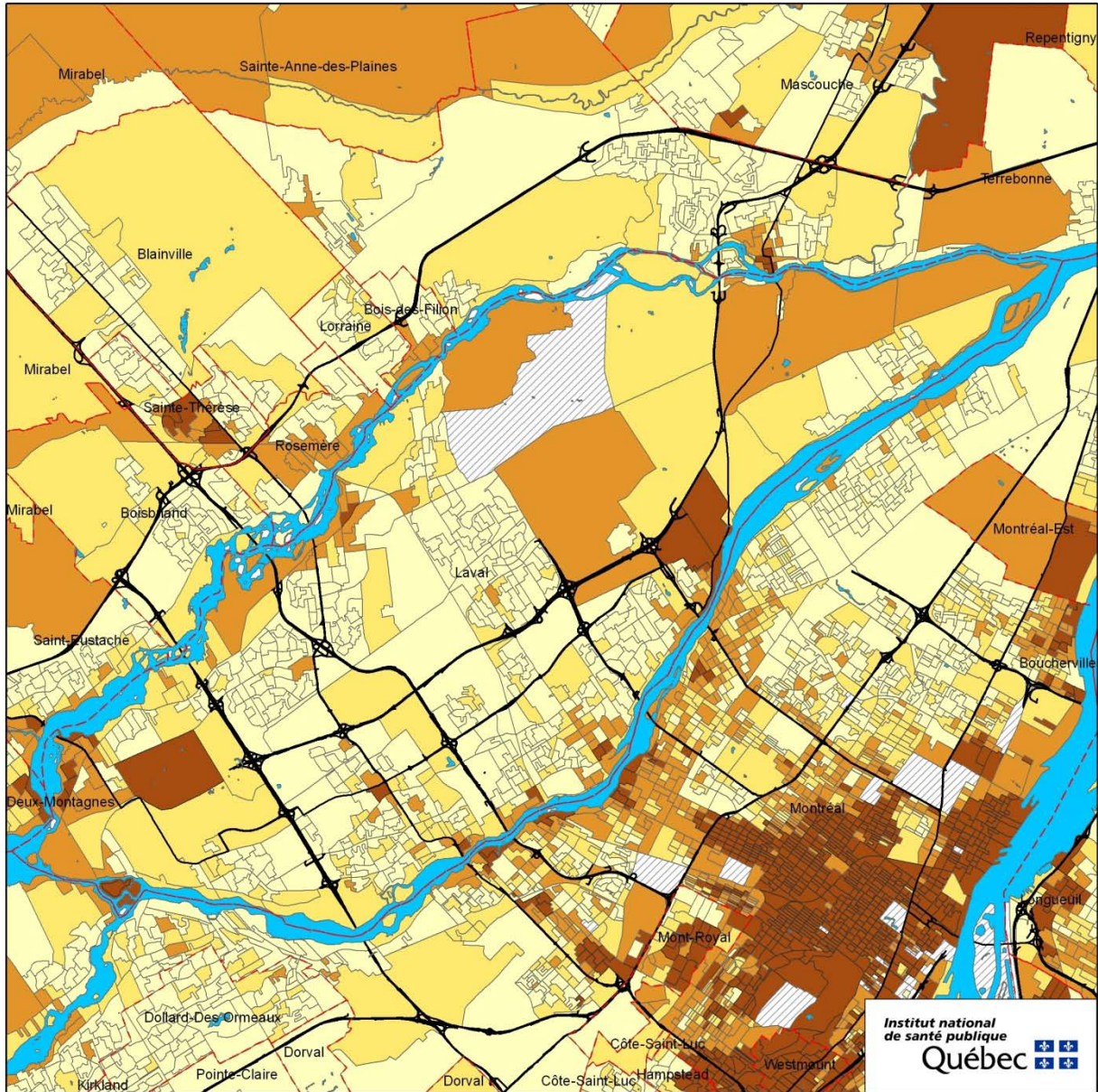


Figure 11 Répartition de la population en fonction de la proportion des logements construits avant 1946¹⁵

¹⁴ Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de densité à l'échelle du Québec.

¹⁵ Proportion nulle = aucun logement construit avant 1946; proportion faible = 0,5 % à 7,0 %; proportion moyenne = 7,1 % à 22,1; proportion élevée = 22,2 et plus.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- Proportion nulle
 - Proportion faible
 - Proportion moyenne
 - Proportion élevée
 - Donnée non disponible
 - A.D. rurales
 - Réseau hydrographique
 - Limites des municipalités
 - Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 12 Carte de proportion de logements construits avant 1946, région de Laval

2.7 DENSITÉ DE LA VÉGÉTATION¹⁶

Méthode et faits saillants

La densité de végétation est issue d'un indice permettant de capter la végétalisation des milieux. Cet indice est calculé à partir d'images satellitaires. Plusieurs secteurs urbains de la RSS de Laval sont caractérisés par une faible densité de la végétation. Ainsi, 71 % de la population habite des secteurs où la végétation est faible ou moyenne faible comparativement à 45 % pour l'ensemble du Québec. Seulement 5 % de la population de la population habite des AD caractérisées par une densité élevée (figure 13).

Les secteurs à forte densité de végétation ou à densité moyenne élevée sont, pour la plupart, localisés en périphérie de la RSS. Pour leur part, les secteurs à faible densité de végétation sont localisés au centre de la RSS (figure 14).

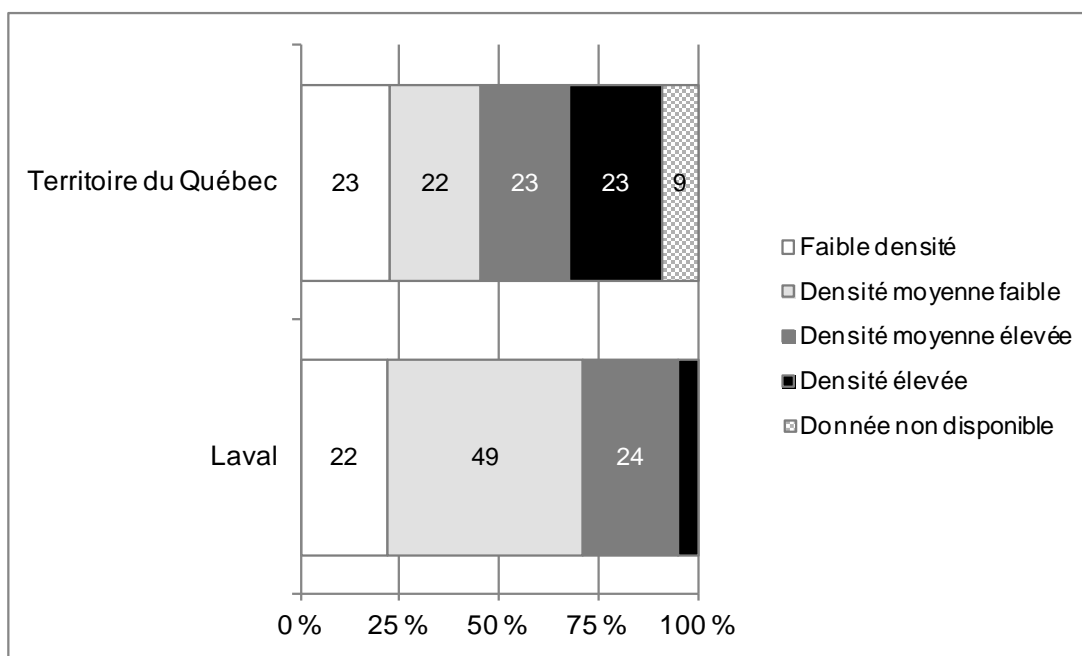


Figure 13 Répartition de la population en fonction de la densité de la végétation des AD¹⁷

¹⁶ L'indice de végétation est calculé à partir d'images satellites. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

¹⁷ Faible densité = - 0,47 à - 0,20; densité moyenne/faible = - 0,20 à - 0,06; densité moyenne élevée = - 0,06 à - 0,00; densité élevée = 0,00 à 0,51.

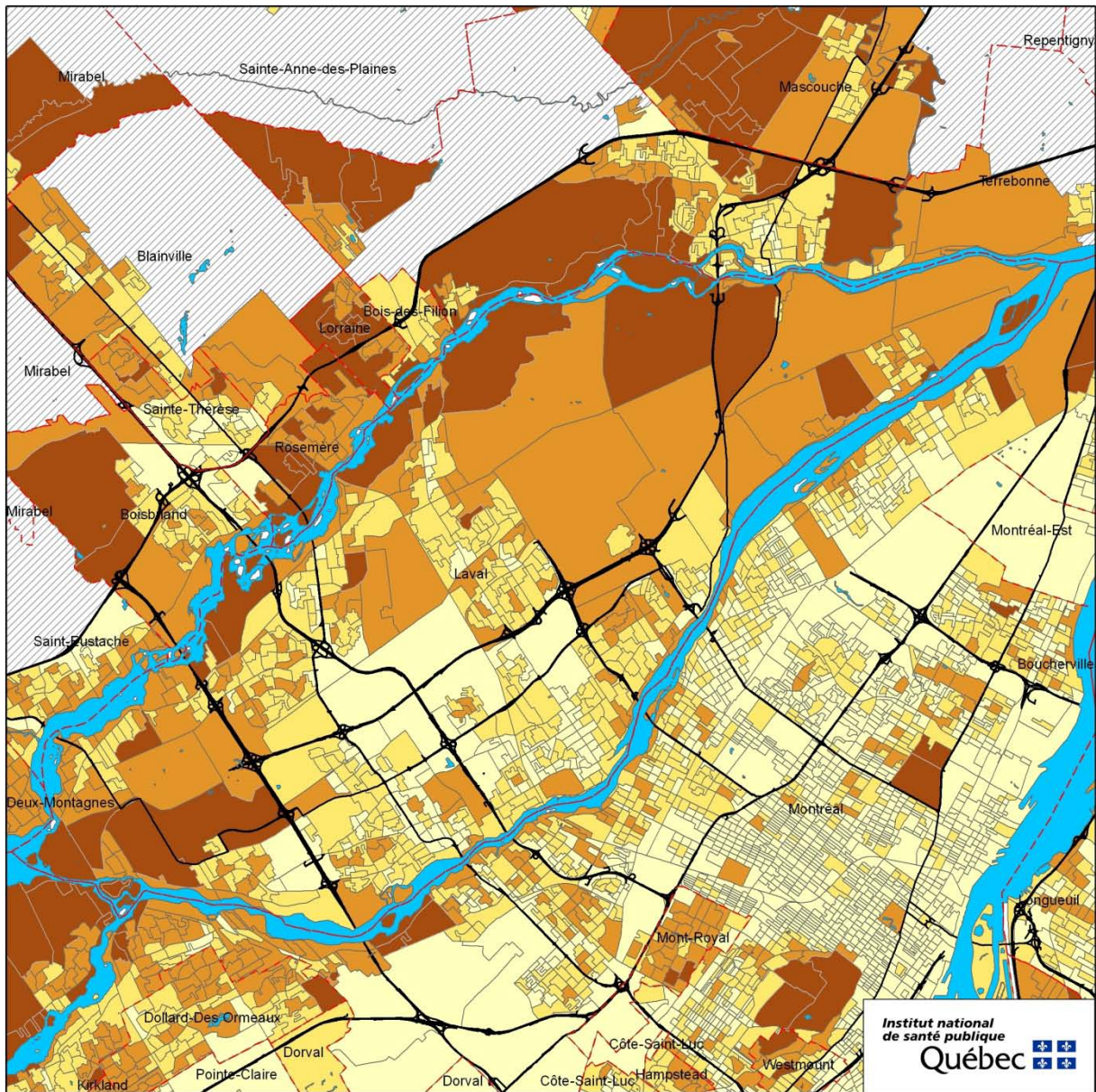


Figure 14 Carte de densité de végétation, région de Laval

2.8 ACCESSIBILITÉ AUX PARCS ET ESPACES VERTS

Méthode et faits saillants

Nos données nous ont permis de localiser 280 unités d'évaluation foncière dont l'utilisation principale est reliée à des parcs ou des espaces verts. Ainsi, pour cette région nous comptons près de 0,67 parc ou espace vert pour 1000 habitants. La population de la RSS de Laval est, en moyenne, à 0,55 km d'un espace vert ou d'un parc.

La figure 15 montre que pour la plupart des habitants (92 %) de la RSS de Laval leur résidence est située à moins de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert comparativement à 70 % pour l'ensemble du Québec.

La figure 16 montre la variation spatiale des AD dont les parcs ou les espaces verts sont à moins de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Les AD sont pour la plupart localisées à moins de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert (figure 16).

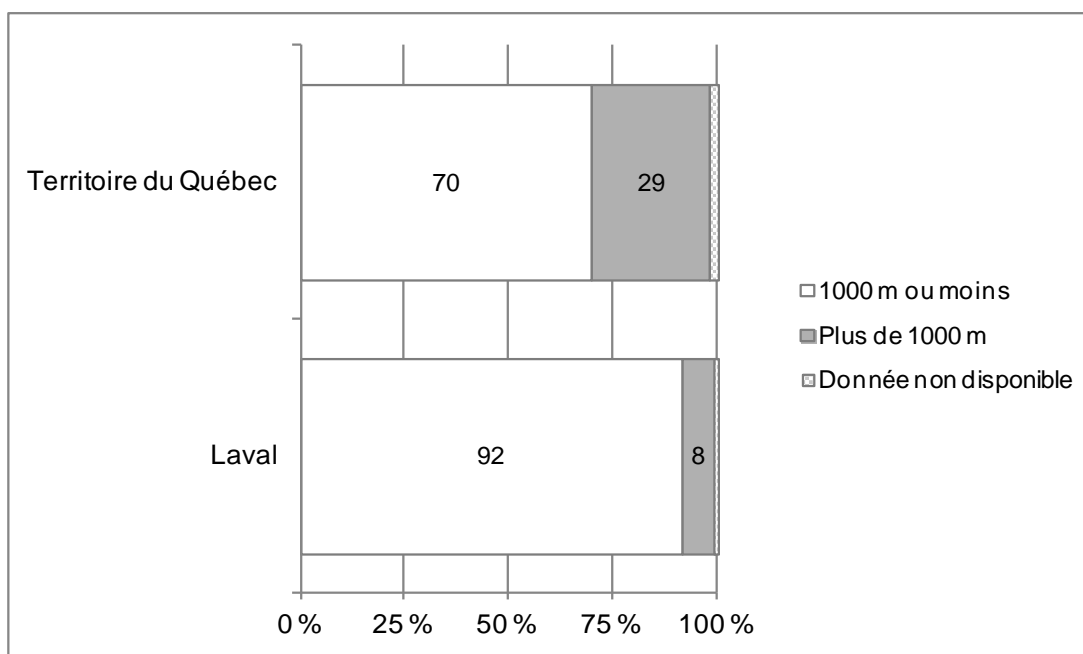
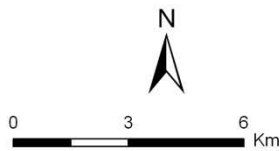
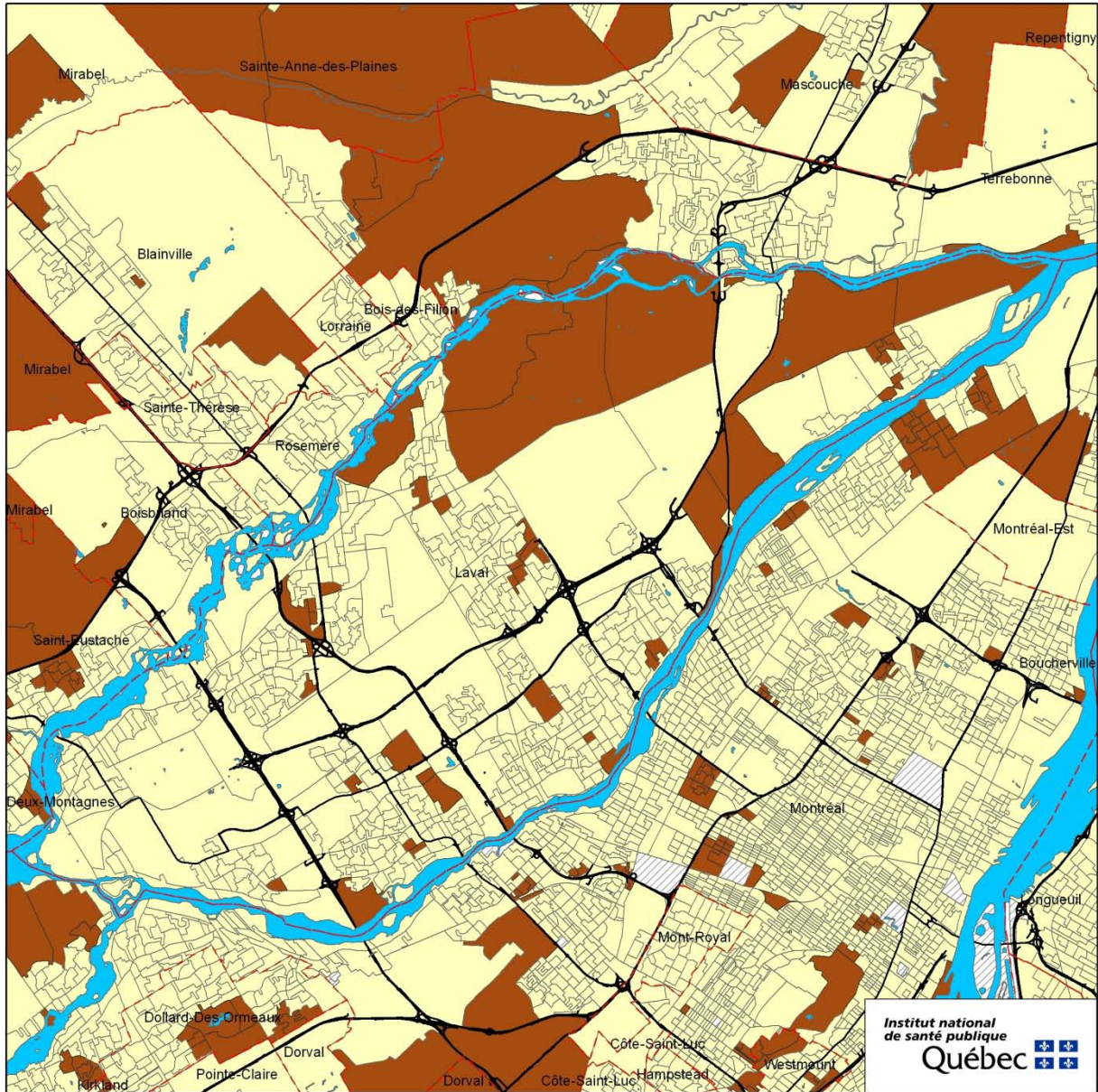


Figure 15 Proportion de la population ayant au moins un parc ou un espace vert à moins de 1000 mètres du centre de l'AD¹⁸

¹⁸ Autres terrains de jeux et pistes athlétiques, parc à caractère récréatif et ornemental, parc pour la récréation en général, terrain de jeux, terrain de sport.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
 - Plus de 1000 m
 - Donnée non disponible
 - Réseau hydrographique
 - Limites des municipalités
 - Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Rôle d'évaluation foncière du Québec
(MAMROT, 2007)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 16 Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, région de Laval

2.9 ACCESSIBILITÉ AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES

Méthode et faits saillants

Les analyses de l'accessibilité aux infrastructures récréatives ont été réalisées à partir des données du rôle d'évaluation foncière de l'année 2007. Le rôle contenait pour la RSS de Laval 117 unités d'évaluation foncière dédiées à des activités récréatives. On dénombre 0,32 infrastructure récréative pour 1000 habitants dans cette RSS. La majorité (66 %) de la population réside à moins de 1000 mètres d'une infrastructure à caractère récréatif. Cette proportion est plus élevée que celle observée pour l'ensemble du Québec (40 %) (figure 17).

La figure 18 montre la variation spatiale des AD dont les infrastructures récréatives sont à plus ou à moins de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Les AD sont pour la plupart localisées à moins de 1000 mètres d'une infrastructure récréative. Dans la portion nord-ouest de la RSS, l'accessibilité à ce type d'infrastructures est cependant moins grande.

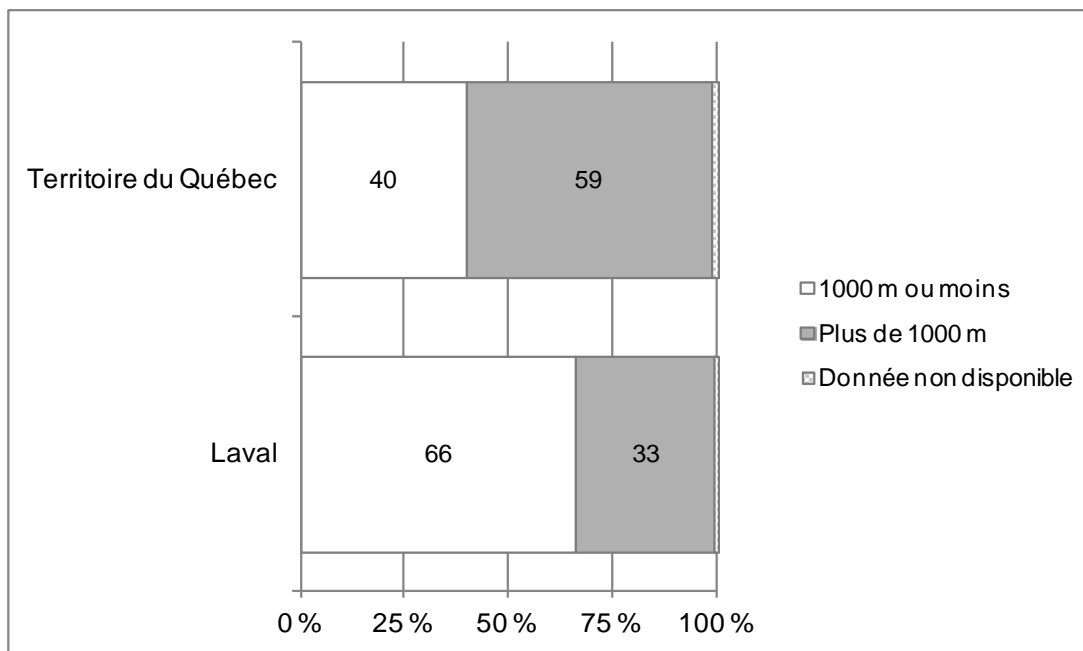
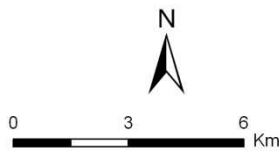
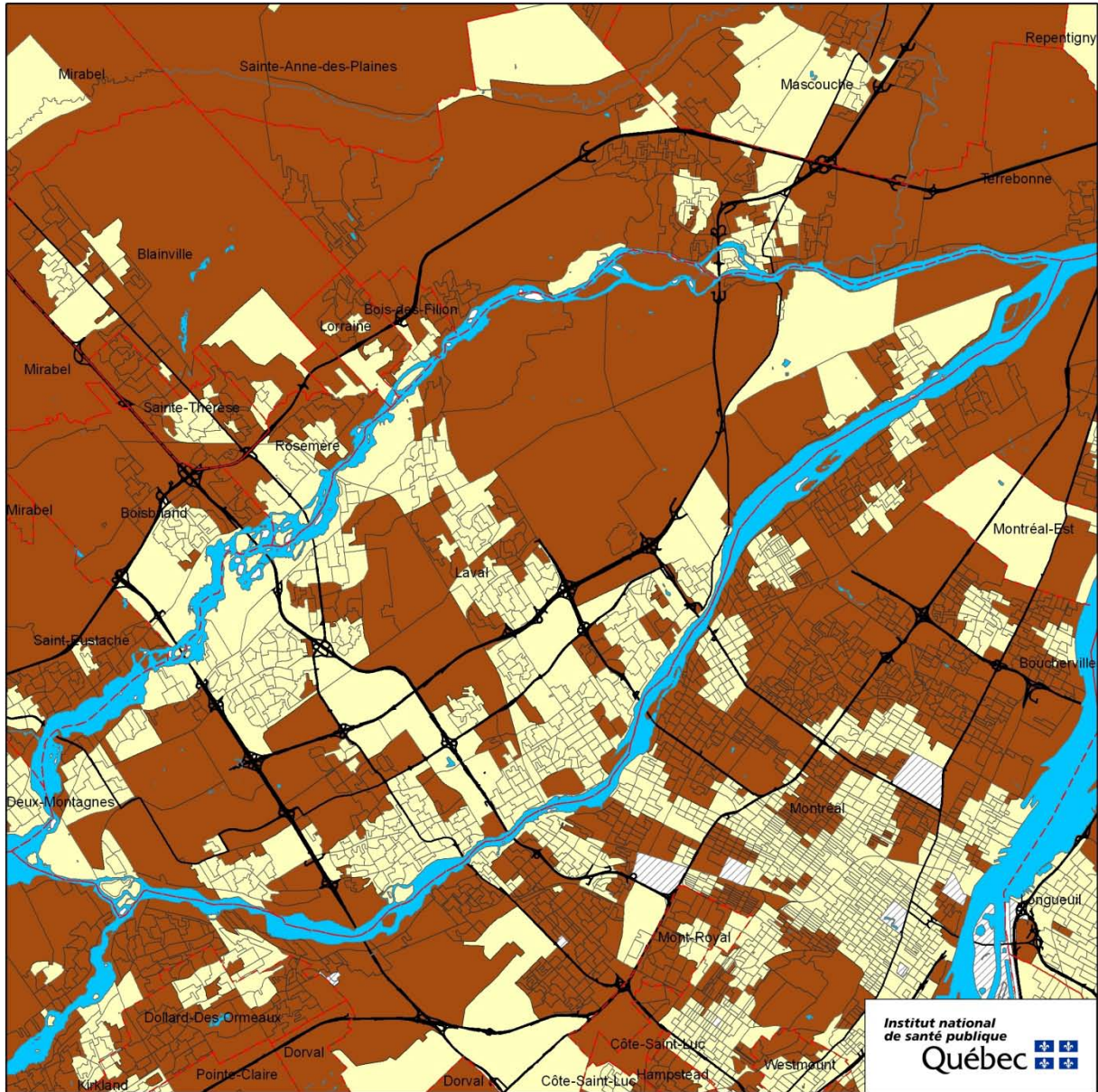


Figure 17 Proportion de la population ayant une infrastructure récréative dans un rayon de moins de 1000 mètres¹⁹

¹⁹ Aréna et activités connexes (patinage sur glace), autres activités récréatives, autres activités sportives, autres activités sur glace, autres installations pour les sports, centre de ski (alpin et/ou de fond), centre de tir pour armes à feu, centre récréatif en général, centre sportif multidisciplinaire (couvert), équitation, gymnase et formation athlétique, piscine extérieure et activités connexes, piscine intérieure et activités connexes, piste de course, plage, salle ou salon de quilles, stade, terrain de golf (avec chalet et autres aménagements sportifs), terrain de golf (sans chalet et autres aménagements sportifs), terrain de sport, toboggan.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
 - Plus de 1000 m
 - Donnée non disponible
 - Réseau hydrographique
 - Limites des municipalités
 - Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Rôle d'évaluation foncière du Québec
(MAMROT, 2007)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 18 Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, région de Laval

2.10 ACCESSIBILITÉ AUX COMMERCES D'ALIMENTATION

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux commerces d'alimentation a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS de Laval 94 commerces d'alimentation. La distance moyenne entre les centres des AD et le commerce d'alimentation est de 1,33 kilomètre. Une majorité de la population de la RSS est localisée à plus de 1000 mètres de ce type de commerces (65 %). Ce qui est légèrement supérieur à la moyenne du Québec qui se situe à 59 % (figure 19).

La figure 20 montre la variation spatiale des AD dont les commerces d'alimentation sont à plus ou moins de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. La plupart des AD sont localisés à plus de 1000 mètres des commerces d'alimentation. Cependant, l'accessibilité aux commerces alimentaires est plus grande dans les AD localisées dans la portion centrale de la RSS ainsi que celles situées au sud.

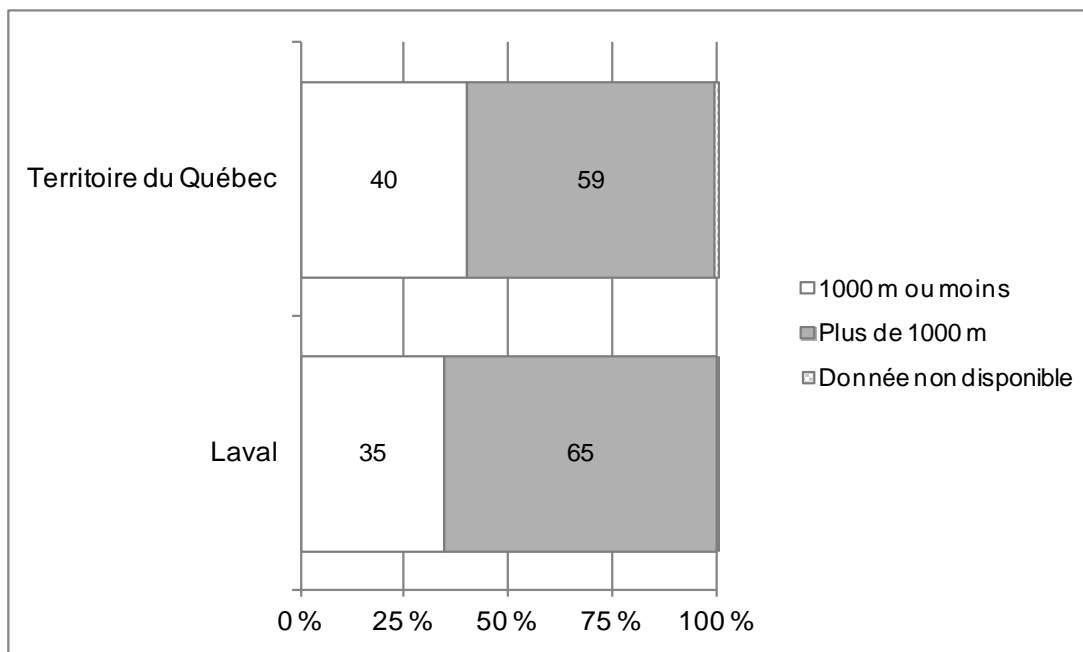
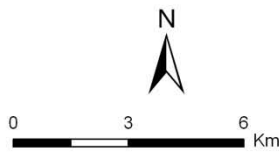
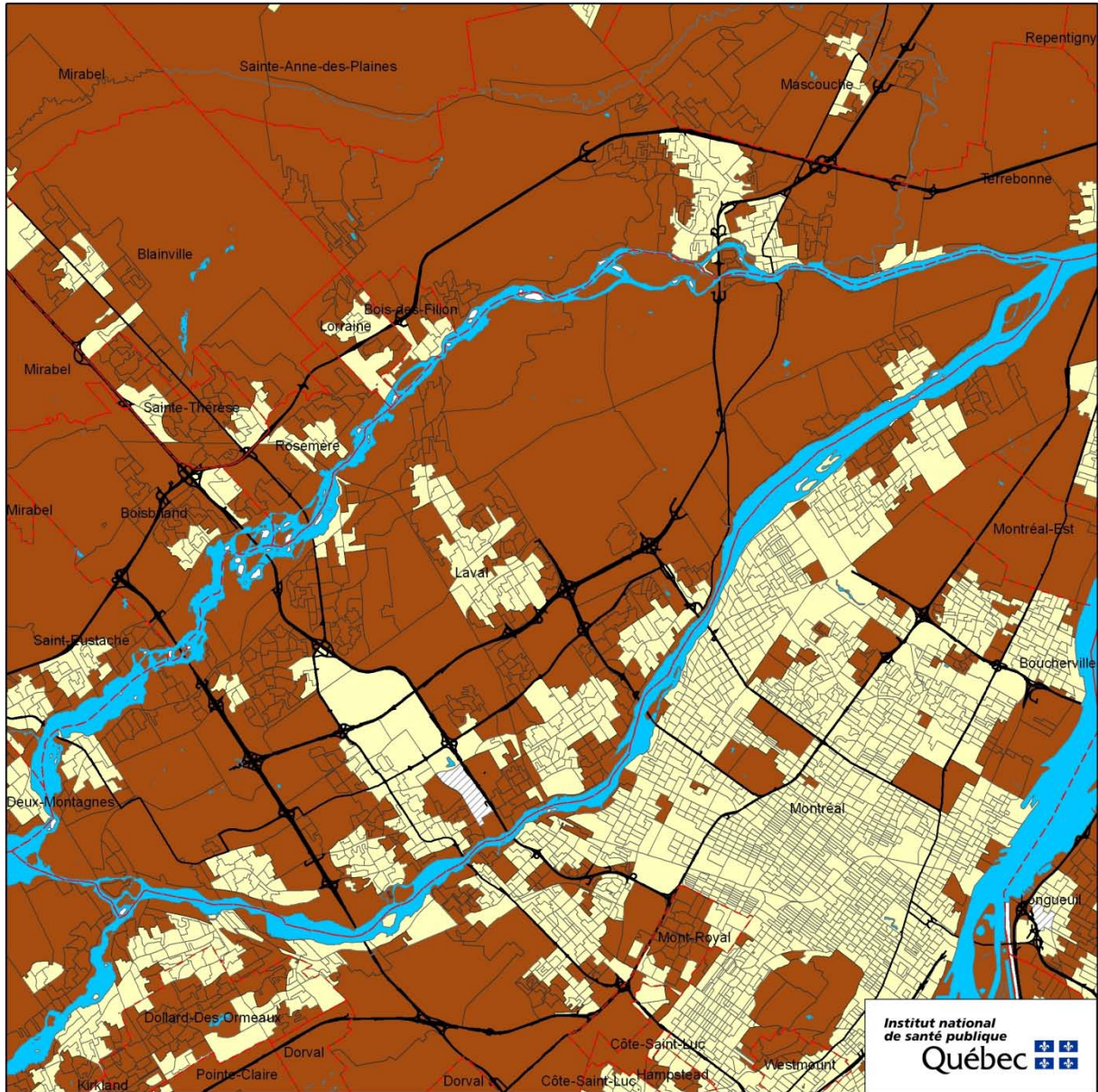


Figure 19 Proportion de la population ayant au moins un commerce d'alimentation dans un rayon de moins de 1000 mètres²⁰

²⁰ Marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épicerie, supermarchés.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
 - Plus de 1000 m
 - Donnée non disponible
 - Réseau hydrographique
 - Limites des municipalités
 - Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 20 Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, région de Laval

2.11 ACCESSIBILITÉ AUX RESTAURANTS-MINUTE

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux restaurants-minute a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS de Laval 238 soit 0,66 restaurant-minute pour 1000 habitants. La distance moyenne à au moins un restaurant-minute est de 0,86 km. Plus de la moitié de la population de la RSS de Laval est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un restaurant-minute (65 %). Cette proportion est plus élevée que celle qui prévaut pour l'ensemble du Québec (55 %) (figure 21).

La figure 22 montre la variation spatiale des AD dont les restaurants-minute sont à plus ou moins de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. La plupart des AD sont localisées à moins de 1000 mètres des restaurants-minute, et ce, particulièrement dans la portion centrale et sud de la RSS. L'accessibilité est moins importante pour les AD localisées dans les extrémités de la RSS.

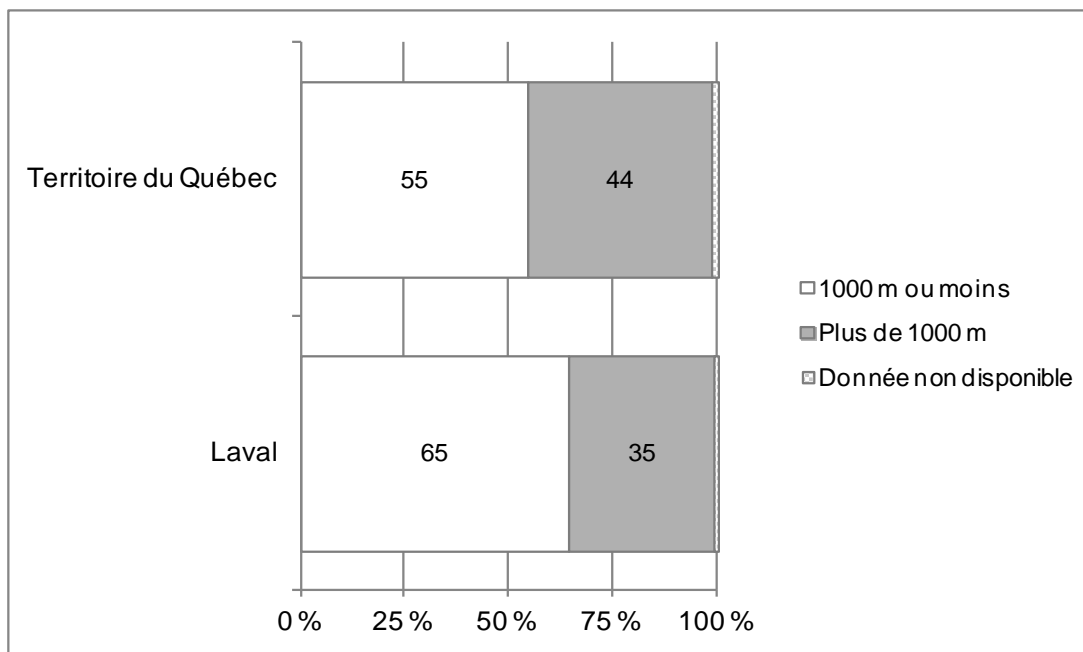
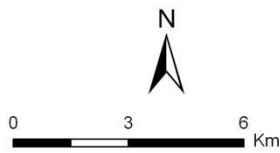
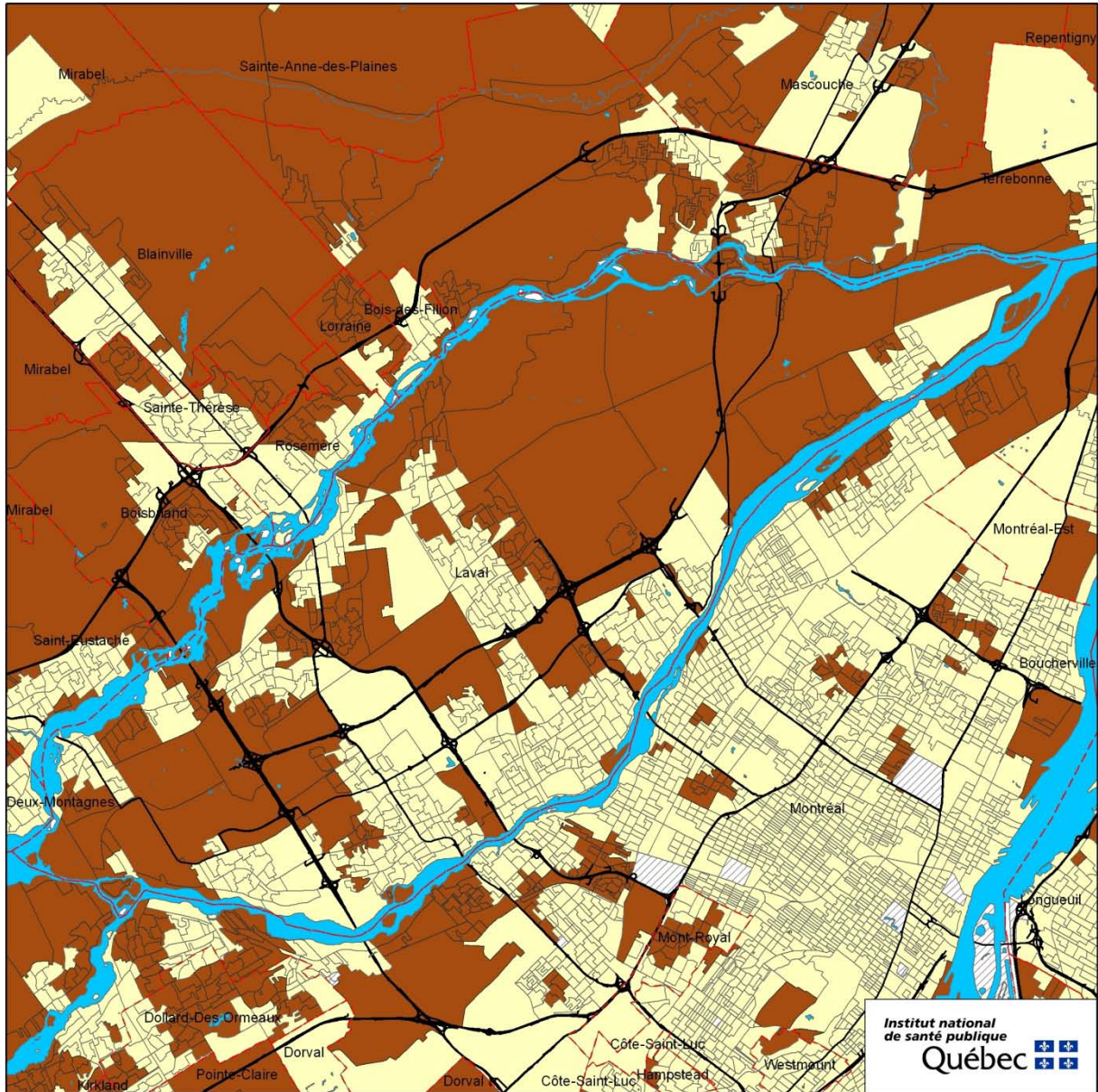


Figure 21 Proportion de la population ayant au moins un restaurant-minute dans un rayon de moins de 1000 mètres²¹

²¹ Casse-croûte, restaurants mets pour emporter et restaurants à service rapide.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
 - Plus de 1000 m
 - Donnée non disponible
 - Réseau hydrographique
 - Limites des municipalités
 - Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 22 Carte d'accessibilité aux restaurants-minute, région de Laval

2.12 ACCESSIBILITÉ AUX DÉPANNEURS

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux dépanneurs a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS de Laval 163 dépanneurs soit 0,46 dépanneur pour 1000 habitants. La distance moyenne à au moins un dépanneur est de 0,71 km. La majorité de la population de la RSS de Laval est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un dépanneur (77 %). Cette proportion est plus élevée que celle observée pour l'ensemble du Québec (65 %) (figure 23).

La figure 24 montre la variation spatiale des AD dont les dépanneurs sont à plus ou moins de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. La plupart des AD sont localisés à moins de 1000 mètres des dépanneurs, et ce, particulièrement les AD localisées dans les portions centrales, sud et ouest de la RSS.

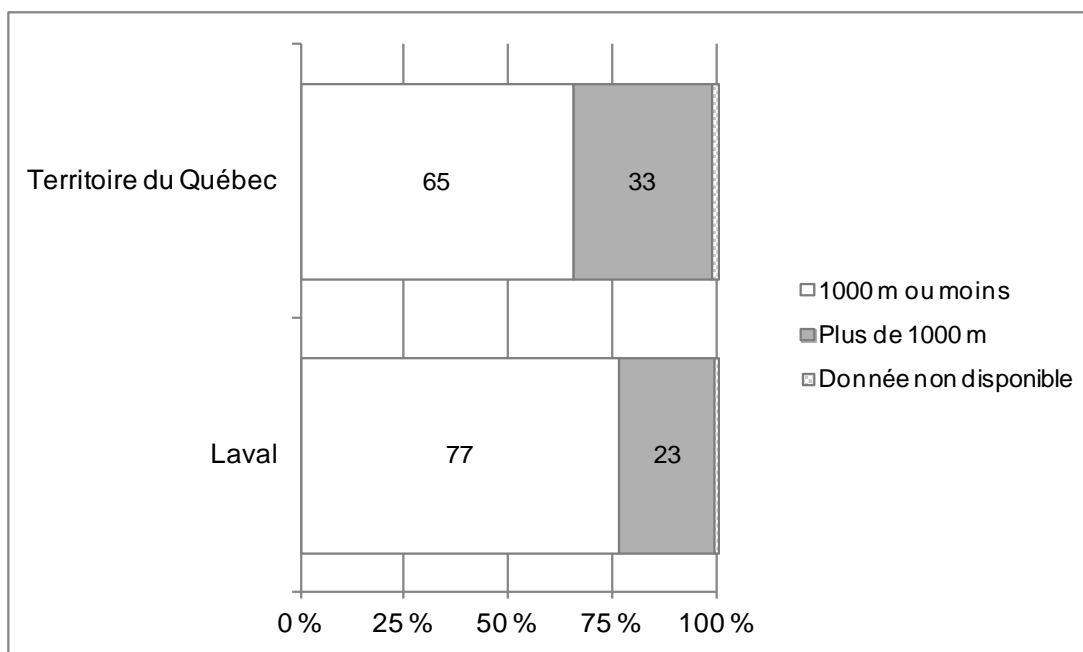
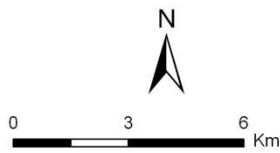
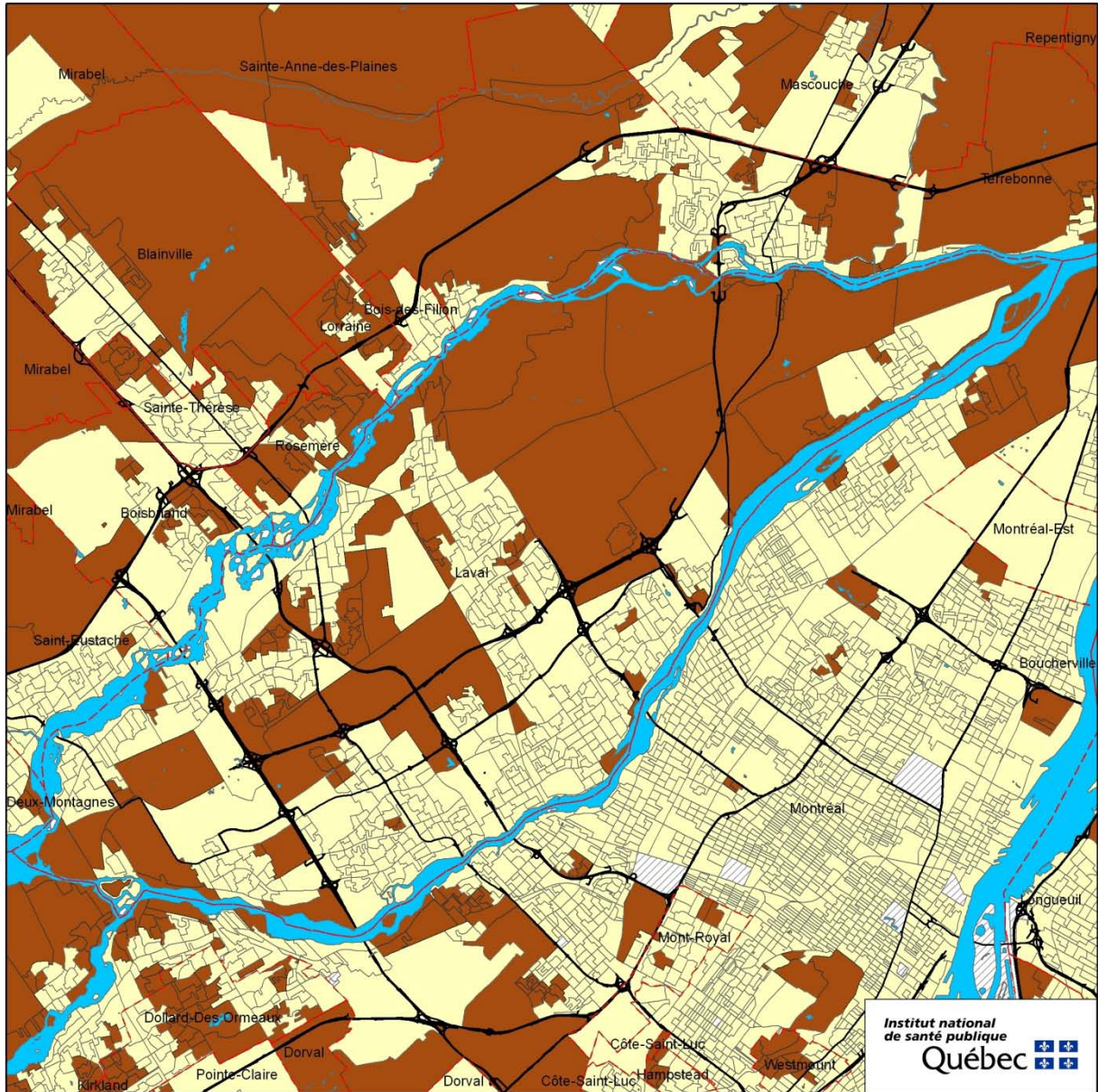


Figure 23 Proportion de la population ayant au moins un dépanneur dans un rayon de moins de 1000 mètres²²

²² Dépanneurs et stations-service avec dépanneurs.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
 - Plus de 1000 m
 - Donnée non disponible
 - Réseau hydrographique
 - Limites des municipalités
 - Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 24 Carte d'accessibilité aux dépanneurs, région de Laval

2.13 INDICE D'ENVIRONNEMENT DU COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE

Méthode et faits saillants

Un indice a été calculé à l'échelle de la RSS et des agglomérations de recensement. Cet indice prend en compte le nombre de dépanneurs, le nombre de restaurants-minute et le nombre de commerces d'alimentation (marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épicerie, supermarchés). Cet indice varie de 0 à 1, une valeur élevée de l'indice signifie que le nombre de dépanneurs et de restaurants-minute surpasse le nombre de commerces d'alimentation pour le territoire donné. Une valeur de 0,5 signifie qu'il y a le même nombre de restaurants-minute, de dépanneurs et de commerces d'alimentation pour la région donnée. Pour l'ensemble du Québec, l'indice se situe à 0,73 comparativement à 0,81 pour la RSS de Laval (figure 25).

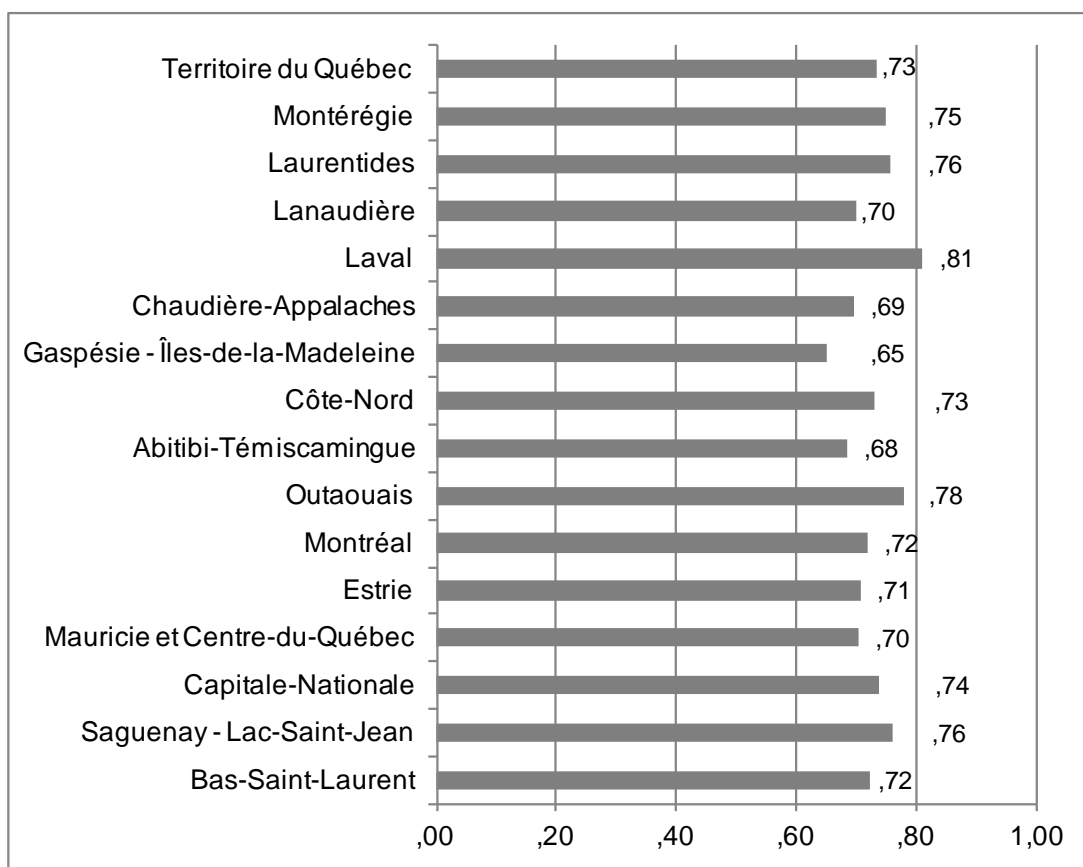


Figure 25 Indice, régions et Québec

Sources : MAPAQ, 2009, DMTI, 2007 et Statistique Canada, 2006.

3 CONCLUSION

Il a été montré dans ce portrait que la RSS de Laval contient des éléments de l'environnement bâti et de l'environnement des services pouvant soutenir l'adoption d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation. Par exemple, les niveaux d'accessibilité aux sentiers, aux parcs et espaces verts ainsi qu'aux infrastructures récréatives sont élevés. De plus, une bonne partie de la population habite des quartiers ayant un potentiel piétonnier moyennement élevé. D'autres éléments sont, selon les résultats obtenus, moins favorables tels que la forte accessibilité aux dépanneurs et aux restaurants-minute.

Le portrait de l'environnement bâti de la RSS de Laval peut servir à soutenir les instances régionales et locales dans leurs actions dont les objectifs sont de développer des environnements favorables à l'adoption de saines habitudes de vie au sein de la population. Les données présentées dans ce portrait peuvent aussi initier et compléter un travail de terrain réalisé à l'échelle régionale ou locale. Il est possible de consulter de façon interactive les différents indicateurs de ce portrait à l'adresse suivante : <http://environnementbati.inspq.qc.ca/>.

RÉFÉRENCES

- (1) Dictionnaire du recensement de 2006 (produits de référence : Recensement de 2006 [computer program]. Ottawa : Statistique Canada; 2006.
- (2) Robitaille E, INSPQ. Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services: un outil d'analyse pour améliorer les habitudes de vie. Montréal : INSPQ; 2012.

ANNEXE

Tableau 3 Variables de l'environnement bâti

	Laval	Québec
Proportion de constructions d'avant 1946 (%)	3,00	11,54
Densité de destinations	1 146,13	1 070,13
Connexité	66,99	56,52
Densité résidentielle	21,48	21,09
Mixité de l'utilisation du sol	0,23	0,25
Densité de végétation	- 0,17	- 0,10
Potentiel piétonnier	0,21	0,00
Nombre de lieux d'activités récréatives par millier d'habitants	0,32	0,38
Nombre de commerces d'alimentation par millier d'habitants	0,24	0,53
Nombre de dépanneurs par millier d'habitants	0,46	0,68
Nombre d'espaces verts par millier d'habitants	0,67	0,88
Nombre de restaurants minute par millier d'habitants	0,66	0,71
Nombre de sentiers par millier d'habitants	1,30	5,06
Distance (en m) entre centroïde de l'AD et...		
le lieu d'activités récréatives le plus proche	794,68	2 208,79
le commerce d'alimentation le plus proche	1 326,68	4 489,21
le dépanneur le plus proche	706,34	1 693,57
l'espace vert le plus proche	552,49	1 639,49
le restaurant minute le plus proche	857,74	2 069,42
le sentier le plus proche	786,10	2 697,95
Indice de l'environnement alimentaire	0,81	0,73
Nombre de commerces d'alimentation	94	3 805
Nombre de dépanneurs	163	4 953
Nombre d'espaces verts	280	8 656
Nombre de restaurants minute	238	5 264
Nombre de sentiers	638	39 823
Nombre de lieux d'activités récréatives	117	2 792



EXPERTISE
CONSEIL



INFORMATION



FORMATION

www.inspq.qc.ca



RECHERCHE
ÉVALUATION
ET INNOVATION



COLLABORATION
INTERNATIONALE



LABORATOIRES
ET DÉPISTAGE

Institut national
de santé publique

Québec

